



BULLETIN MUNICIPAL ARVIEU 2019

Département de l'Aveyron - Région Occitanie



le Jardin
Arvieu

*Et si on cultivait
ensemble demain ?*



Sommaire

LE MOT DU MAIRE3

LE CONSEIL MUNICIPAL

1 – Composition.....5

2 – Les commissions du Conseil Municipal.....5

LE PERSONNEL COMMUNAL6

ETAT-CIVIL

DES ANNEES 2019 et 20197

LA VIE COMMUNALE

1 - Le budget principal 2019.....10

1 - 1 - Les prévisions budgétaires

1 - 2 - Les principaux programmes
d'investissement du budget principal

1 - 3 - Détail des principaux programmes
d'investissement

1 - 4 - Les subventions versées
aux associations

1 - 5 - Les contributions versées
aux collectivités

2 - Les budgets annexes 2019.....17

3 - Autres sujets suivis en 201919

4 - Arvieu 202022

L'INTERCOMMUNALITE

1 - La Communauté de Communes25

2 - Le Syndicat Mixte31

3 - Les syndicats intercommunaux34

LES DIFFERENTS SERVICES

1 - L'école publique36

2 - La garde des tout-petits37

3 - Le Cantou (Maison France Services,
cyber-base, médiathèque,...).....38

4 - L'Agence Postale41

5 - Le Bureau d'Information Touristique41

6 - Le Portage des repas41

7 - Le Transport à la demande41

8 - Le Point Info Seniors42

9 - Les foires et marchés d'Arvieu.....42

10 - Correspondants de presse de la commune...42

11 - Tarifs des divers services communaux43

AUTRES INFORMATIONS

Le décès de Cathy Soulié.....48

Le décès de Gilbert Déjean.....48

Un nouveau défibrillateur48

Les 30 ans de JP. Pachins Au Bon Accueil49

Les 10 ans du P'tit Bout d'Où ?49

Le nouveau site internet49

Un rocher de la carrière au carrefour

Pont de Salars - Pareloup.....50

Une championne d'équitation50

Nos conscrits.....50

LA VIE ASSOCIATIVE51

UN PEU D'HISTOIRE.....67

NOS ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES et SERVICES69

APPELS d'URGENCE

ET DE SANTE.....72

MAIRIE D'ARVIEU

Avenue de Pareloup – 12120 ARVIEU

Tel. 05 65 46 71 06

e-mail : contact@arvieu.fr

Site internet : www.arvieu.fr

Ouverture au public

*du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
sauf le mardi et le jeudi après-midi*

Document édité par la Mairie d'Arvieu

Mise en page et impression :

Imprimerie SIAG - Rodez



Le mot du maire

Le mot du Maire

Pour une dernière fois, j'ai l'honneur et la chance de m'adresser à vous en tant que maire, par l'intermédiaire de notre bulletin municipal annuel.

Depuis 2014, fidèle à notre engagement et fort de la confiance que vous nous avez témoignée et de l'énergie que vous nous avez donnée, nous avons œuvré sans relâche et avec conviction pour le bien commun, celui de notre commune et celui de notre territoire.

Il m'est difficile d'énumérer ou de vous présenter les différents et nombreux projets que nous avons imaginés, réfléchis et construits ensemble. Vous pourrez relire tranquillement les bulletins municipaux de ces 6 années passées pour vous rendre compte du travail conséquent réalisé par votre équipe municipale.

Il y a cependant, un projet qui me tient particulièrement à cœur, qui projette Arvieu, la commune, le Lévézou dans une vision d'avenir positive et innovante : c'est le Jardin d'Arvieu. Cet espace, ce lieu en plein cœur du village est la concrétisation et l'aboutissement d'un projet global pour notre commune, pour vivre et travailler au pays et co-crée des espaces de vie et de travail communs, fonctionnels, pour le bien-être de tous : habitants, associations, agriculteurs, commerçants, artisans, professionnels et travailleurs résidents.

Oui, le numérique peut insuffler une nouvelle vie à notre village.

Oui, le jardin d'Arvieu et ses différents édifices et espaces ont quelque chose de vertueux et de singulier à plusieurs égards. Ils peuvent, et vont apporter j'en suis sûr, des réponses aux problèmes de notre vie moderne et de notre monde rural en particulier.

Bien souvent, Arvieu a été pris en exemple pour toutes ses initiatives et actions menées.

Tout ceci trouve écho dans le mot très éloquent que Madame La Préfète a bien voulu écrire le 7 septembre dernier sur le Livre d'or de la commune à l'occasion de l'inauguration de la Zone d'Activité Numérique, de la salle culturelle des Tilleuls et de la chaufferie centrale au bois.

Arvieu "le" village numérique, modèle d'intégration, de solidarité, de participation des citoyens à la vie de la cité, où le numérique, le digital met au service d'une telle aventure humaine un développement harmonieux au service de tous.

*C. de la Motte
Préfète de l'Arvieu.*

Le mot du maire

Je remercie tous les élus pour leur travail et leur implication et j'ai une pensée particulière pour Cathy Soulié.

Je remercie tous les agents et secrétaires pour leur dévouement ; une pensée aussi pour Gilbert Déjean.

Je remercie tous les différents services institutionnels qui nous ont accompagnés financièrement.

Je remercie tous les services de santé et d'aide à la personne qui œuvrent sans relâche.

Je remercie toutes les associations de la commune pour leur engagement.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont participé aux multiples réflexions et actions menées durant notre mandat, par l'intermédiaire notamment, du Conseil villageois et du projet Arvieu 2020.

Je remercie toutes celles et ceux qui nous ont soutenus et encouragés pour mener à bien tous nos projets.

Je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent aussi en silence pour le bien commun et que l'on ne voit pas toujours.

C'était bien une ambition partagée pour notre commune qui m'a guidé et nourri durant toutes ces années et c'est avec toute mon énergie que j'ai fait de mon mieux pour atteindre cet objectif.

N'oublions pas que nous vivons dans une belle commune, atypique et envoutante.

Arvieu, ce village où tout est possible, qui bien souvent par le passé a eu le coup d'avance, ce qui nous a permis d'être toujours à l'avant-garde et acteurs de notre avenir.

Je souhaite et j'espère qu'Arvieu restera un terreau fertile, un territoire d'accueil, de caractère, vivant et attrayant, une terre d'initiative qui donne envie d'y vivre et d'y travailler.

À vous tous, une dernière fois, avec une pensée particulière et chaleureuse pour tous ceux que la vie n'a pas épargnés par la maladie ou la perte d'un être cher, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2020.

« Il faut y croire pour que les choses arrivent ».

Gilles Bounhol
Maire



Le conseil municipal

1 - Composition

BOUNHOL Gilles	Maire	Rue des Genêts 12120 ARVIEU	06 87 40 54 97	bounhol.gilles@wanadoo.fr
ALBOUY Jean-Michel	1er adjoint	Dournets - 12120 ARVIEU	06 85 18 82 30	elisalbouy@gmail.com
CLOT Robert	2° adjoint	Aurifeuille - 12120 ARVIEU	06 86 10 99 69	ludo.clot@orange.fr
FIRTION Charles	3° adjoint	Chemin du Moulin-Bas - 12120 ARVIEU	06 70 20 56 41	charles.firtion@gmail.com
LACAN Guy	4° adjoint	Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 32 05 78	g.lacan@wanadoo.fr
BARTHES Joël		Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 21 96 66	barthes.j@orange.fr
BENOIT Vincent		Avenue de la Poste 12120 ARVIEU	05 65 46 78 34	vincent.benoit@laetis.fr
BLANCHYS Pierre		Puechgrimal Bas 12120 ARVIEU	06 48 15 84 42	pierre.blanchys@orange.fr
BOUNHOL Hélène		Girman - 12120 ARVIEU	06 76 26 18 91	helene.bounhol@orange.fr
BRU Claudine		Ginestous - 12120 ARVIEU	06 89 63 01 97	gilbert.bru@orange.fr
COSTES-MARTY Cécile		Puech de Clauzelles 12120 ARVIEU	06 33 17 37 68	loulou.cilou@orange.fr
PUECHGUIRAL Monique		Espinouzet - 12120 ARVIEU	06 42 01 59 54	puechguiralmonique@gmail.com
SERIN Joël		Le Pont de Cayras 12120 ARVIEU	06 86 37 02 94	jch.serin@yahoo.fr
SOULIE Catherine		Foulettiès - 12120 ARVIEU	décédée le 25 janvier 2019	
WILFRID Laurent		Dours - 12120 ARVIEU	06 85 32 22 73	lauwilfrid@orange.fr

2 – Les commissions du Conseil Municipal

*Le Conseil municipal est organisé en commissions dont la liste est rappelée ci-dessous.
Pour certains sujets particuliers, des groupes de travail temporaires sont constitués.*

Associatif – Sport – Loisirs – Sentiers

Responsable : Joël SERIN

Membres de cette commission :

Vincent BENOIT – Hélène BOUNHOL – Gilles BOUNHOL – Cécile COSTES-MARTY

Sentiers : Charles FIRTION – Guy LACAN – Laurent WILFRID

Commission Agriculture – Chemins ruraux – Biens de section

Responsable : Joël BARTHES

Membres de cette commission :

Jean-Michel ALBOUY – Vincent BENOIT – Pierre BLANCHYS – Guy LACAN – Laurent WILFRID

Commission Affaires Sociales – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Composition du CCAS :

Membres non élus : Florence ARNAL – Elizabeth BONNAFOUS – Roger CASTELBOU – Jeanine TERRAL – Jeanne VALAYE – Laurence VERGNES

Membres élus : Gilles BOUNHOL (président) – Hélène BOUNHOL (responsable) – J. Michel ALBOUY – Pierre BLANCHYS – Charles FIRTION – Cathy SOULIE (décédée)

Commission Communication, Culture et Nouvelles Technologies, Cantou et personnel du Cantou

Responsable : Charles FIRTION

Membres de cette commission :

Vincent BENOIT – Claudine BRU – Cécile COSTES – MARTY – Monique PUECHGUIRAL – Joël SERIN – Cathy SOULIE (décédée)

Commission Création d'Activités – Artisanat – Développement Économique – Habitat et Attractivité

Responsable : Vincent BENOIT

Membres de cette commission :

Jean-Michel ALBOUY – Joël BARTHES – Gilles BOUNHOL – Charles FIRTION – Guy LACAN – Joël SERIN

Commission école (délégués Conseil d'École) Transports scolaires – Personnel de l'école

Responsable : Cécile COSTES-MARTY (déléguée)

Membres de cette commission :

Monique PUECHGUIRAL (déléguée) – Jean-Michel ALBOUY – Claudine BRU

Commission Finances

Responsable : Gilles BOUNHOL

Membres de cette commission :

Joël BARTHES – Pierre BLANCHYS – Hélène BOUNHOL – Claudine BRU – Guy LACAN – Joël SERIN – Laurent WILFRID

Commission Personnel Communal – Travaux

Responsable : Gilles BOUNHOL

Membres de cette commission :

Robert Clot – Guy Lacan

Commission Urbanisme – Assainissement

Responsable : Joël SERIN

Membres de cette commission :

Jean-Michel ALBOUY – Pierre BLANCHYS – Gilles BOUNHOL – Guy LACAN – Laurent WILFRID



Le personnel communal



Service Administratif

FABIE Maryse

Adjoint Administratif Principal
de 1^o classe – Temps partiel (80%)

GRANSAGNE Laurence

Adjoint Administratif Principal
de 1^o classe - Temps complet

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif de 2^{ème} classe.
Temps non complet de 28 heures par semaine (h/s)
dont 10 h/s en mairie qui compensent la réduction
d'horaire de Maryse FABIE qui a souhaité travailler
à temps partiel.

Service Technique

CHAUZY Guy

Adjoint Technique - Temps complet. CDD du 1^{er}
juillet 2019 au 30 juin 2020, en remplacement de
Joël CASTELBOU, en disponibilité pour convenances
personnelles depuis le 1^{er} juillet 2011.

FICKINGER Sébastien

Adjoint Technique - Temps complet

GALIA Christian

Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe –
Temps non complet (22 h/s)

« Le Cantou »

Service Culturel – Cyber Base

CAZOTTES Manon

Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe
Temps partiel (80%)

CELLIER Marie

Assistant de conservation du patrimoine principal
de 2^{ème} classe contractuel – Temps complet,
en remplacement de Sophie TERRIS, en disponibilité
depuis le 1^{er} août 2018.

BOUTONNET Audrey

5 h/s à la cyber-base pour compenser partiellement
la réduction d'horaire à 80% de Manon Cazottes.

VAYSSETTES Aline

Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe - 4h30
par semaine en ateliers pour enfants au Cantou

MSAP (Maison de Service au Public)

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif de 2^e classe, 13 h/s à la MSAP

Manon CAZOTTES et Marie CELLIER

assurent aussi un service pour la MSAP en fonction
des besoins.

Service Scolaire (Atsem, garderie, cantine) et ménage dans divers bâtiments

BOUTONNET Audrey

Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des
écoles maternelles (Atsem = Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles)
Temps non complet de 30 h/s au total

PALOT Isabelle

Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en CDD –
Temps non complet de 17h30/s
Cantine, garderie, ménage.

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2^{ème} classe : 16 h/s
Cantine, ménage.

Agence Postale Communale

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif de 2^{ème} classe : 5h/s

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2^e classe : 7h30 par semaine.

BOUTONNET Audrey

Agent Principal de 2^{ème} classe. Assure des remplacements
à l'Agence postale



Etat-civil

Etat-civil 2019

NAISSANCES

Justine ROUY	Clauzelles	née le 30 janvier
Gatien LIÉGEOIS-DURAND	Montredon	né le 21 juillet
Ambre CAPOULADE	Fontbonne	née le 27 août
Léonie CAPOULADE	Le Puech d'Espinous	née le 27 septembre
Élina CASTELBOU	Dours	née le 04 octobre
Kiara CUBIZOLLE	La Gineste	née le 11 décembre
Léon CANAC	Le Pouget	né le 30 décembre

MARIAGES

Simon MOREL	& Mathilde VAYSSETTES	1er juin
Jean-Charles VAYSSETTES	& Noélie PAGÈS	21 juin
David AUGER	& Carole CHAZAL	21 septembre
Rémy GINESTET	& Cécile DA SILVA MONTEIRO	23 septembre

DÉCÈS

Décès enregistrés sur nos registres d'Etat-civil

Catherine BALARD , épouse SOULIÉ, décédée à Montréal Canada	le 25 janvier	54 ans
Bernard BELMONTE , décédé à Toulouse	le 29 janvier	62 ans
Roger LACROIX , décédé à Rodez	le 20 février	85 ans
Joëlle DUBOS , épouse CARNUS, décédée à Rodez	le 14 avril	59 ans
Urbanie CAYRON , épouse ALARY, décédée à Rodez	le 1 mai	81 ans
Odette PORTAL , veuve CARRIÈRE, décédée à Olemps	le 25 mai	94 ans
Yvette PANIS , veuve CHALLE, décédée à St Jean Delnous	le 5 juin	95 ans
Josette ANGLES , épouse BOUDES, décédée à St Jean Delnous	le 26 juin	79 ans
Paule WILFRID , veuve ROUZEAUD, décédée à Villefranche de Rgue	le 31 juillet	95 ans
Odile GAUBERT , décédée à Olemps	le 26 août	86 ans
Gilbert DÉJEAN , décédé à Arvieu	le 12 décembre	64 ans
Francette POUJOL , épouse GINESTE décédée à Rodez	le 29 décembre	83 ans

Décès hors commune, inhumés sur la commune

Edevise BALDET , veuve LACROIX, décédée à Pont de Salars	le 13 février	91 ans
Hector BRU , décédé à Rodez	le 28 février	93 ans
André CAMBOULIVES , décédé à Suresnes (92)	le 19 mars	94 ans
Irène LALORGUE , veuve CAMBOULIVES, décédée à Rodez	le 28 avril	93 ans
Paulette VIALARET , décédé à Castelnau de Lévis (81)	le 18 juin	94 ans
Marthe PUECHGUIRAL , décédée à Onet le Château	le 27 juin	79 ans
Fernande GAUBERT , veuve CARRIÈRE, décédée à Olemps	le 7 juillet	89 ans
Michel BOUDOU , décédé à St Affrique	le 30 juillet	72 ans
Louise DAURES , épouse MARTY, décédée à Pont de Salars	le 19 août	82 ans
Hervé LECONTE , décédé à Saleilles (66)	le 24 septembre	89 ans
Serge THOMASSON , décédé à Rodez	le 28 octobre	90 ans
Denise SALEIL , veuve BARTHEZ, décédée à Sauveterre de Rgue	le 19 novembre	88 ans
Antoine FEDICKY , décédé à Saint-Affrique	le 21 décembre	85 ans

Etat-civil 1919

NAISSANCES

ALBOUY Alphonsine, Agnès, Maria	4 décembre
BALDET Joseph, René	21 février
BALMES Eugénie, Baptistine	15 juin
BOUNHOL Denis, Théophile	5 juillet
BRU Marie-Thérèse, Joséphine, Marthe	21 novembre
CARRIERE Odette, Scholastique, Léontine	7 novembre
DELFAU Henri	4 décembre
FABIE René, Louis, Hippolyte	13 septembre
GAYRAUD Hippolyte, Henri, Charles	9 avril
JEANJEAN Maurice, Edmée, Joseph	28 juillet
LAQUERBE Maria, Augustine, Victoria	15 janvier
LAVAU Hélène, Elisa, Marie	31 mai
LEON Eliette, Raymonde, Maria	8 octobre
MALAVAL Elise, Irène, Yvonne	19 mai
NEGRIE René, Antoine, Abel, Justin	15 août
POUGENQ Germain, Hippolyte, Prosper	5 novembre
RAVAILHE Odile, Marie, Octavie	3 novembre
RECOULES Lucie, Joseph, Marcel	8 mars
SEGURET Agnès, Maria, Germaine	12 octobre
VALIERE Renée, Adrienne, Juliette	24 mai
VALIERE Noël, Hippolyte, René	31 décembre
VERNHES Louis, Adrien, Amans	29 mars
VIGUIE Louise, Rosalie	3 août

MARIAGES

AUGUSTE Pierre et CASTANIE Marie	1 juillet
BOUSQUIE Adrien et VALIERE Maria	29 juillet
BRU Hippolyte et BOUTONNET Céline	29 avril
CROUZET Léon et COT Eloïse	27 avril
CANAC Hervé et SOULIE Marie	16 juin
CUEYE Henri et BARTHEZ Marie	29 octobre
FABIE Justin et RIGAL Marie	16 septembre
GALIBERT Antonin et DOUMAYROU Marie	22 octobre
GAYRAUD Henri et MARCILLAC Ernestine	19 août
MIQUEL Joseph et CAMBOULIVES Rose Marie	2 septembre
NEGRIE François et CAYLA Berthe	10 février
RIVIERE Jules et DELMON Marie Lucie	8 juillet

DÉCÈS

BARRAU Alfred, René, Louis	20 février 1919
BLANC Henri	7 février
BOULOC Auguste	2 décembre
BOUDES Henri	26 juin
BIROT Amédée	1 septembre
BERTRAND François, Etienne	2 octobre 1917
BOYER Auguste	13 janvier
CAYRON Louise	10 janvier
CAMBEFORT Nathalie	3 octobre
CRANSAC Joseph	27 janvier
DAURES Antoine	23 février
DELMAS Bernadette	11 mai

Etat-civil 1919

DÉCÈS (suite)

ESPINASSE Victor	14 novembre
GRIMAL Rosalie	2 mars
JEAN Marie	13 janvier
LACAZE Joseph, Marcel, Lucien	22 mars
MASSOL Rosalie	11 février
MARTY André, Irénée	22 mars
MARRAGOU Rosalie	20 mai
MARTY Louis	31 décembre
PAILHOUS Antoine	25 juin
RIGAL Alphonse	20 août
SERMET Marie	22 janvier
THERON Victor	26 août
TERRAL Sylvain, Joseph	7 avril
TROUCHE Marie, Julie	4 janvier
VERGNES Rosalie	8 janvier
VIGUIE Léon	1 novembre

LES SUITES DE LA GUERRE DE 14-18

Depuis la première guerre mondiale, lorsqu'un décès intervient dans une commune, celle-ci doit transmettre l'acte de décès à la mairie de résidence du défunt qui transcrit l'acte dans son registre d'état-civil, ceci afin de permettre à la famille du défunt de disposer d'un acte de décès plus accessible à la mairie de son domicile. Dans certains cas, l'acte de décès a été reçu en mairie tardivement et donc enregistré bien après le décès. C'est pour cette raison que dans le registre d'état-civil d'Arvieu de 1919 figurent les noms ci-après de soldats tués à la guerre ou morts des suites de la guerre.

AUGUSTE Henri

né à Arvieu le 8 juin 1896, "Mort pour la France" le 8 décembre 1918 à l'hôpital civil et militaire de Lons le Saulnier. Transcrit le 30 mars 1919.

BONNEFOUS Albert, Bernard

né le 6 mai 1896 à Arvieu, "Mort pour la France" le 22 mai 1917 au Plateau de Californie (Aisne). Pour copie conforme le 20 octobre 1919.

CAMBOULIVES Joseph, Armand, Henri

né le 22 décembre 1897 à Arvieu, décédé à Crécy au Mont (Aisne) le 23 août 1918. Tué à l'ennemi, "Mort pour la France". Transcrit le 30 janvier 1919.

CAMBOULIVES Victor, Joseph

né le 5 décembre 1896 à Arvieu, décédé à Maures (Ardennes) le 28 septembre 1918, "Mort pour la France", tué à l'ennemi. Transcrit le ? septembre 1919.

CANAC René, Ferdinand, Justin

né le 20 juin 1891 à Arvieu, domicilié à Espinoux, commune d'Arvieu, décédé le 4 novembre 1918 à l'ambulance de Vertus (Marne), des suites de maladie en service, "Mort pour la France". Pour copie conforme le 1er octobre 1919.

CHAUZY Irénée, Joseph, Hyppolyte

né à Salles-Curan, domicilié à Arvieu, décédé en Allemagne "du 20 septembre au 13 novembre 1914", "Mort pour la France". Pour copie conforme le 28 février 1919.

COSTES Justin, Edmond

né en 1897 à Nant (Aveyron), domicilié à Arvieu, décédé le 20 septembre 1919 à l'hôpital mixte de Pont-à-Mousson. "Mort pour la France". Transcrit le 1er décembre 1919.

POMAREDE Hyppolyte, Joseph, Marius

né le 16 mars 1893 à Arvieu, "Mort pour la France" le 14 août 1914 à Petitmont (Vosges). Pour copie conforme le 30 août 1919.

POUJOL Désiré

né le 17 mars 1886 à Salles-Curan, domicilié à Arvieu, décédé à Montigny-lès-Metz le 19 décembre 1918, des suites de maladie contractée au cours des opérations militaires, "Mort pour la France". Pour copie conforme le 14 avril 1919.





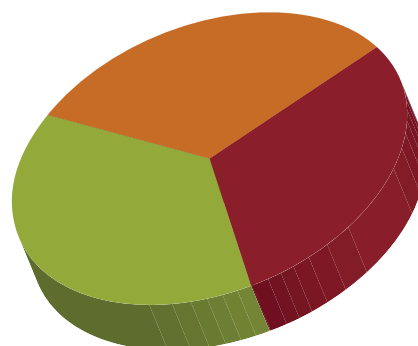
La vie communale

1 - Le Budget principal 2019

1 - 1 - Les prévisions budgétaires 2019 (arrondies à l'€)

Il s'agit du budget prévisionnel voté par le Conseil Municipal le 10 avril 2019 en présence de M.G. Ortiz, trésorier de Pont de Salars.

Recettes et dépenses de fonctionnement :	918 932 €
Recettes d'investissement :	1 136 09 €
Dépenses d'investissement :	936 091 €



Quelques caractéristiques du budget prévisionnel (BP) 2019 :

◆ Concernant les investissements :

- Les prévisions de dépenses sont en baisse mais encore à un niveau élevé (936 091 € contre 1 541 391 € effectivement dépensés en 2018) pour solder les travaux de la salle des Tilleuls, de la chaufferie bois, de la maison Marty et pour les nouveaux investissements : plateforme élévatrice (monte-personne), aménagement du jardin,...
- Les prévisions de recettes d'investissement (1 136 091 € contre 1 634 122 € réalisés en 2018) sont supérieures aux prévisions de dépenses (936 091 €), grâce, en particulier, aux subventions liées aux travaux (632 084 €).

◆ Pour le budget de fonctionnement :

Un excédent de fonctionnement prévisionnel (recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses de fonctionnement) de 205 271 € virés à la section d'Investissement pour contribuer au remboursement du capital des emprunts qui s'élève à 251 803 €.

◆ Des dotations de l'État en baisse :

La dotation forfaitaire et la dotation de solidarité rurale s'élèvent au total à 236 730 € en 2019 contre 242 042 € en 2018 et 291 409 € en 2014.

◆ Le taux communal des taxes foncières et d'habitation inchangé en 2019

(Cependant, pour les usagers, la facture prend en compte les éventuelles évolutions des bases d'imposition par l'État et celle des taux du département).

Nature de l'impôt	Taux identiques à ceux de 2018	Recette prévue des impôts locaux en 2019 (1)
Taxe Habitation	5,58 %	72 261 €
Taxe Foncière sur Bâti	10,07 %	117 819 €
Taxe Foncière sur non Bâti	78,90 %	69 195 €

(1) La somme globale figurant sur chacun de vos avis d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) n'est pas celle encaissée par votre commune. Seule celle inscrite dans la première colonne lui revient.

Les produits des autres colonnes sont encaissés :

- pour la taxe d'habitation : par la Communauté de Communes Lévézou / Pareloup,
- pour le foncier bâti et non bâti : par le Département (sans oublier la colonne "taxe ordures ménagères" qui s'ajoute).

◆ Le point sur les emprunts du budget principal :

Les divers projets du mandat ont conduit à de nouveaux emprunts (chiffres ci-dessous arrondis à l'€).

- **Emprunts long terme** : 2 emprunts se sont terminés en 2019 et 2 autres se termineront en 2021

Date	01/2019	01/2020	01/2021	01/2022
Montant du capital des emprunts (€)	815 675	725 689	656 648	586 255
Remboursement par an (€) :				
- capital (€)	89 987	69 041	69 041	63 232
- intérêts (€)	11 324	9 384	9 384	7 224

- **Emprunts court terme** : pour assurer la trésorerie dans l'attente de l'encaissement des subventions et du remboursement de la TVA (2 ans après le financement des dépenses), 500 000 € ont dû être empruntés en 2018, au taux de 0,59% par an, à rembourser d'ici 06/2020.

Comme prévu au budget, 150 000 € ont été remboursés dès 2019. Le solde de 350 000 € sera couvert avant 06/2020 par l'encaissement du solde des subventions et par le remboursement de la TVA payée sur l'exercice 2018 (environ 200 000 €).

FONCTIONNEMENT : 918 932 € TTC

DEPENSES en € TTC

Charges à caractère général (eau, électricité, tél., carburants, combustibles, assurances, fournitures...)	232 705
Charges de personnel (rémunérations et charges)	340 427
Autres charges de gestion courante (indemnités, contingents, subventions...)	96 980
Charges financières (intérêts des emprunts long terme et court terme)	14 870
Charges exceptionnelles Atténuation de produits (autres subventions)	1 440
Dépenses imprévues	3 000
Dotations aux provisions	10 000
Dotation aux amortissements	14 239
Virement à la section d'investissement	205 271



RECETTES en € TTC

Produits des services (redevances, patus, régies, autres remboursements,...) et produits exceptionnels	71 758
Aides et participations sur les charges de personnel - Détail :	104 500
- Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, pour le Service Commun du Cantou	32 000
- État et partenaires pour la MSAP, dont reliquat 2018	42 000
- Office de Tourisme, pour le personnel mis à disposition du Bureau d'Information Touristique	4 000
- La Poste, pour l'Agence Postale	14 028
- Travaux effectués par nos agents et imputés à certains budgets annexes	10 972
- Indemnités Journalières (congrés maternité, arrêts maladie)	1 500
<i>Nota : La Région verse des subv. aux salariées du Tiers-lieu" du Cantou qui ne seront encaissées qu'en 2020</i>	
Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, attribution de compensations, taxes diverses)	345 012
Dotations et participations de l'État et autres collectivités	256 405
Autres produits de gestion courante (loyers, location des salles...)	24 900
Produits exceptionnels	25 800
Excédent de fonctionnement de 2018	90 557

INVESTISSEMENTS**DEPENSES en € TTC : 936 091€**

Travaux et équipements, dont :	590 246
- Reste à réaliser 2018	236 866
- Apport nouveaux crédits	353 380
Remboursement du capital des emprunts	251 803
Solde négatif de 2018 reporté sur le budget 2019	94 041

RECETTES en € TTC : 1 136 091 €

Virement de la section de fonctionnement (épargne brute)	205 271
Subventions d'investissement (État, Région, Dépt, Groupement de communes)	632 084
Emprunts	200 000
Dotations - Fonds divers (FCTVA, taxe aménagement,...)	60 980
Reversement au budget Principal du Budget Annexe Photovoltaïque créé en 2018	22 518
Opérations d'ordre entre sections	14 239
Dépôts et cautionnements	1000

1 – 2 - Les principaux programmes d'investissement du budget principal 2019

Programmes dont les travaux et le paiement sont achevés

Les programmes (détaillés pages suivantes)	Dépenses payées en 2019 en € TTC (1)	Programmes à terminaison : prévisions ou bilan final en € TTC			
		Subv. reçues ou attendues(2)	Rembours. TVA attendu (3)	Coût total prévisionnel ou final	Reste à charge de la commune (4)
Reconstruction de la salle des Tilleuls	143 013.76	578 744.00	157 090.01	957 632.37	221 798.36
Chaufferie bois	15 975.68	196 473.00	59 884.11	365 058.00	108 700.89
Aménagement "Maison Marty" (en parten. avec la Sté Polygone)	31 483.60		17 191.58	104 801.16	87 609.60
Aménagement « Jardin d'Arvieu »	63 204.42	38 428.00	10 662.60	65 000.00	15 909.40
Lotissement l'Entente de St Martin des Faux	55 000.00	/	/		
Tiers-Lieu	10 140.77	15 000.00	4 921.20	30 000.00	10 078.80
Accessibilité salle R.Almès Plateforme élévatrice	23 538.00	17 592.24	3 861.17	23 538.00	2 084.59
Centre de Secours de Salles-Curan				28 500.00	
Achat bien Immobilier				25 000.00	
Rénovation de bâtiments	16 216.00	/	2 660.07	16 216.00	13 555.43
Travaux divers réseaux	14 535.51	3 677.78	2 384.40	14 535.71	8 473.33
Réfection Terrain de quilles	4 131.57	/	677.74	4 131.57	3 453.83
Achat de matériels et outillages divers	3 080.58	/	505.34	3 080.58	2 575.24

(1) ce chiffre n'intègre pas les dépenses qui ont pu être payées les années précédentes.

(2) dont Fonds de concours.

(3) à travers le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), la commune récupère 16,404 % du montant TTC des investissements deux années après leur paiement.

(4) Reste à charge de la commune = Coût total prévisionnel ou final = Subv. reçues ou attendues + Remboursement TVA attendu.

Nota : le chantier de rénovation de l'ancien couvent et de la "grange Salis" (ZAN) ne figure pas dans ce tableau puisqu'il est financé par la Communauté de communes.**Les programmes ci-dessus sont détaillés dans les pages suivantes**

1-3 - Détail des principaux programmes d'investissement

Reconstruction de la salle culturelle des Tilleuls

Elle a été mise en service en décembre 2018. Comme après chaque chantier, quelques retouches sont apparues nécessaires (par exemple les rideaux de scène qui présentaient des marques blanches ont été repris par le fournisseur et remis en état à sa charge), mais aussi quelques aménagements ont été prévus avec un budget complémentaire de 40 000 € pour 2019.

Rappelons que la salle est équipée d'un système de "boucle magnétique" qui, dans certaines conditions, peut aider à mieux entendre les personnes malentendantes appareillées.

Dès la première année, la salle a connu une utilisation intensive, au-delà des prévisions les plus optimistes.

Conçue pour être polyvalente, elle a accueilli du théâtre, du cinéma, des concerts, des conférences, des séminaires...

En décembre il a été comptabilisé en tout 138 utilisations (journée, demi-journée ou séances), réparties comme suit :



Un séminaire salle des Tilleuls

- assemblées générales / séminaires / réunions : 21
 - répétitions de groupes ou compagnies artistiques : 40
 - spectacles (musique, théâtre, conte, danse) : 24
 - résidences et stages artistiques : 26
 - projections de cinéma et ciné-rencontres : 8
 - ateliers scolaires : 19
- ... et plus de 4600 usagers ont franchi la porte de la salle.

La programmation culturelle de la salle est assurée par le Cantou assisté d'un groupe du Conseil villageois. Le Cantou édite maintenant le catalogue des manifestations qu'il organise.

La chaufferie bois

Elle est opérationnelle depuis l'hiver 2018, mais au cours de l'hiver 2019 elle a chauffé tous les bâtiments raccordés dont le "couvent" et l'ancienne grange.



Approvisionnement de plaquettes

L'approvisionnement de plaquettes est local (Durenque). L'ancienne chaudière fuel a été conservée pour intervenir en cas de panne de la chaudière bois ou en cas de grand froid.

La maintenance a été confiée à l'entreprise METénergie.

Il est trop tôt pour évaluer l'économie que peut permettre le chauffage au bois.

Aménagement de la "maison Marty"

Le chantier a été terminé début janvier 2019 et les 2 appartements ont été loués mi-janvier.

Le budget prévu a permis de solder les dernières factures (31 483,60 €).

Aménagement du jardin d'Arvieu

Il s'agit de l'ancien parc du couvent dont le réaménagement a été pris en charge par la commune.

Le budget prévu pour 2019 a permis d'abaisser et de restaurer l'ancien mur en bordure de la départementale, de redessiner les allées intérieures pour permettre l'accès aux salles de la grange, de niveler le terrain, d'y apporter de la bonne terre et de l'ensemencer de gazon.



Réfection du mur du jardin

Deux fresques donnant sur le jardin ont été réalisées par les artistes lotois "Sysmicazot" (auteurs de la fresque de la salle R.Almès).



Le jardin en cours d'aménagement

Le jeu d'enfants situé dans le parc et offert par Familles Rurales a dû être démonté avant les travaux et devra retrouver une place qui reste à définir. Une réflexion globale sur l'aménagement des deux jardins du bourg a été engagée.

Achat d'un bien Immobilier

Ce budget constituait une provision pour l'achat éventuel d'un bien immobilier qui permettrait d'aménager des logements. Cette provision n'a pas été utilisée.

Tiers-lieu : l'équipement du Cantou et des salles de réunion

Certains équipements du Cantou comme le vidéo-projecteur, l'écran, qui ont beaucoup servi, ont dû être renouvelés. De même, les deux salles de la grange doivent être équipées par la commune (rideaux, vidéo-projecteur,...). Un budget de 30 000 € a été prévu pour cela alors que le label "Tiers-lieu Occitanie" qui nous a été accordé par la Région apporte un financement de 15 000 € sur 3 ans, prenant aussi en compte des coûts salariaux.

Accessibilité de la salle R.Almès

Il s'agissait de répondre à la demande de personnes ayant des difficultés à se déplacer et à accéder à la salle de réunion du 1er étage ou au balcon en mettant en place une plateforme élévatrice (monte-personnes).

Les travaux d'installation ont été réalisés en 2018 mais leur règlement n'est intervenu qu'en 2019 d'où le vote d'un budget prévisionnel de 26 640 € pour 2019 (pour un montant effectif de 23 538 €).

L'utilisation du monte-personnes nécessite une clé à retirer à la mairie.



Le lotissement de l'Entente à St Martin des Faux

Après l'achat en 2018 d'un terrain sur la commune de Salles-Curan à part égale avec celle-ci, un budget de 100 000 € a été provisionné en 2019 pour cet achat et pour l'aménagement de 10 lots (55 000 € dépensés).

Comme pour tout chantier, les périodes d'avant travaux paraissent trop longues, d'autant que rien ne se voit. À la fin décembre toutes les études, plans et autorisations ont abouti.

Le plan définitif du lotissement a été validé par les services instructeurs et il est consultable à la mairie de Salles-Curan.

Il y aura donc 10 lots à la vente.



Les premiers travaux...

Après l'attribution du marché des travaux, il est prévu que ceux-ci démarrent fin janvier 2020 et, dès cet été, les premières constructions pourraient s'envisager.

Le prix du terrain viabilisé devrait se situer entre 37 et 40 € du m².

Pour ce qui est du financement, tout comme pour l'acquisition du terrain, le montant des travaux sera partagé à égalité entre les deux communes. Il en sera de même pour les recettes lors de la vente des lots.

Centre de Secours de Salles-Curan

Toutes les communes desservies, dont Arvieu, doivent participer au financement du chantier de réfection du Centre de Secours au prorata du nombre des habitants situés dans son secteur, soit 479 pour Arvieu. Compte-tenu du planning du projet, le budget de 28 500 € prévu au budget 2019 n'a pas été utilisé.

Achat de matériels et outillages divers

Achat d'extincteurs, renouvellement des téléphones de l'école, onduteur pour la mairie, massicot pour le Cantou.

Rénovation de bâtiments

Ce budget a permis notamment de financer pour l'école l'isolation des combles et la pose de volets roulants, le remplacement de la chaudière à l'ancien bâtiment de la Poste, la pose de velux au logement de Caplongue.

Travaux sur divers réseaux

- aménagement du terrain communal de la Porro à Caplongue :

À la demande du Comité des Fêtes de Caplongue, l'eau a été amenée sur le terrain et des bornes électriques sécurisées y ont été installées pour permettre ou sécuriser certaines manifestations.

Coût total : 8 827,07 € TTC

- réseau pluvial de Lalic : 2 978, 44 € TTC
- amenée d'électricité route de Montfranc : 2 730 € TTC

Un fonds de concours de la Communauté de communes a été demandé pour l'ensemble de ces travaux.

Réfection du terrain de quilles

Le Sport Quilles Arvieunois a demandé la remise en état du terrain du bas par l'apport de sable et un nivellement. Cette opération a été réalisée cet automne.



Le terrain de quilles inférieur après travaux

1 – 4 – Les subventions versées aux associations en 2019 (en €)

Subventions aux associations communales	
Familles Rurales d'Arvieu	600,00
FNACA	200,00
Arvieu Art de vivre	1 000,00
Cyber cantou Club Bidouille	300,00
Pueblo Latino (festival)	1 000,00
Aviron	500,00
Société de chasse	500,00

Les associations de la commune subventionnées et celles d'intérêt collectif, à but non lucratif, bénéficient d'un accès gratuit aux salles communales (hormis les frais de chauffage) pour toutes leurs manifestations publiques.

Subventions aux associations extérieures ou intercommunales (en €)	
ADMR du Lézou (portage des repas)	550,00
Pareloup Céor Football Club	900,00
Pareloup-Céor Section Jeunes	112,00
Lévézou-Ségala-Aveyron XV	900,00
Club de peinture du Céor	100,00
Collège J. Amans	100,00
Prévention Routière	100,00
Bourse d'apprentissage (Chambre des Métiers)	100,00
Réseau de santé de proximité Lévézou	100,00
Réseau de santé de proximité Céor	100,00
Commune de Salmiech pour le Centre de loisirs	500,00
Hand Lévézou	112,00

1 – 5 - Les contributions versées aux collectivités (en €)

COTISATIONS MUNICIPALES	1 628,71
Assoc. Nationale des Élus de la Montagne, Assoc. Communes touristiques, Assoc. Départementale des Maires, APAMA, Centre de Gestion, Aveyron Ingénierie, Cercle généalogique, Aveyron Culture, Villages internet	
ADMR DU LEVEZOU – Participation au Portage des Repas	2 409,58
SIVU CENTRE DE SECOURS de CASSAGNES	35,71
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	15 652,19
SIEDA – Entretien Éclairage public	3 627,34
FODSA (Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron)	2 180,00
Région Occitanie – Transports scolaires	12 729,00

2 - Les budgets annexes 2019 - Bilan au 31.12.2019

Budget annexe Station-service

◆ **Rappel :** le montant maximum de carburant délivré lors d'un passage à la pompe est de 120 €.

◆ Le bilan 2019, en HT

• **Les dépenses de fonctionnement : 512 860.44 €**
dont :

- achats de carburants :	470 277.76 €
- contrat de maintenance de la station :	6 742.88 €
- remboursement des intérêts d'emprunt :	1 563.99 €
- transfert de charges de personnel : (le coût des heures passées par les agents communaux pour le fonctionnement de la station)	4 422.85 €
- cotisation foncière des entreprises	159.00 €
- électricité, téléphone	884.14 €
- annulation du stock du 31/12/	14 519.85 €

• **Les recettes de fonctionnement : 513 600.77 €**

- ventes de carburant :	492 307.32 €
- constat de stock au 31/12/2019	13 906.45 €

• **En investissement :**
remboursement du capital de l'emprunt : 6 088.89 €

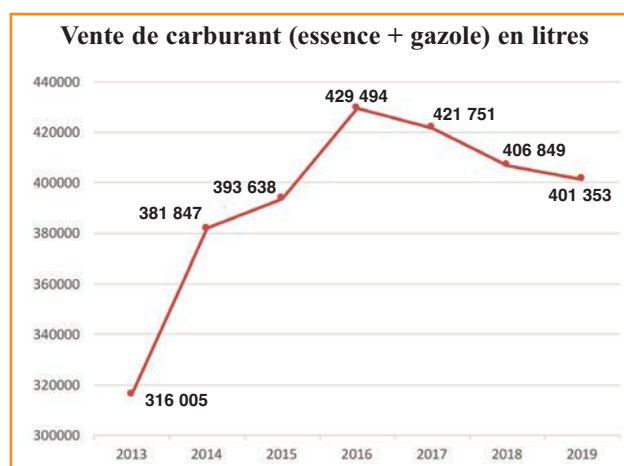
◆ L'évolution de l'activité

- ventes de carburant en 2019 : 89 603 litres d'essence et 311 749 litres de gazole contre respectivement 86 258 litres et 320 590 litres en 2018.

Les quantités vendues par la station-service d'Arvieu ont baissé pour la 3ème année consécutive (1,5%), mais si la vente de gazole a diminué de 9000 litres, celle d'essence a augmenté de 3000 litres.

En moyenne, 34 clients viennent à la pompe chaque jour et prennent 853 litres de gazole et 245 litres d'essence.

Nous avons enregistré au total 12 416 passages à la station avec un minimum en janvier de 773 et un maximum en juillet de 1424.



Budget annexe Garage

◆ Le bilan 2019, en HT

• **En fonctionnement**
- la taxe foncière : 862,00 €
- le remboursement des intérêts d'emprunt : 197.77 €
M. Thierry Vigroux, gérant du garage, a versé un loyer de 6 795.46 € pour l'année.

Le bail du garage a expiré en octobre 2019. Il est tacitement reconduit pour une durée indéterminée.

• **En investissement**
- remboursement du capital d'emprunt, pour un montant de 3 822.95 €

Lotissement "Le Clos"

Ce budget ne comprend aucune opération comptable (pas de vente actée en 2019). Seules, y figurent les écritures de stock.

La vie communale

Boucherie

◆ Le bilan 2019, en HT

• En fonctionnement

- la taxe foncière : 458,00 €
- le remboursement des intérêts d'emprunts : 726.28 €

Le loyer pour le bien immobilier versé par M.L.Viodé est de 550 € / mois.

Le loyer d'une partie du matériel communal s'élève à 55 € / mois.

• En investissement

- remboursement du capital d'emprunt : 7 564.64 €

Budget annexe Assainissement

Les principales réalisations 2019, en TTC

• Les dépenses de fonctionnement : 37 371.65 €

dont :

- "le bilan 24h" effectué sur la station d'Arvieu 824.47 €
- les charges de personnel transférées au budget principal (coût des heures passées par les agents communaux pour les travaux d'assainissement) 6 607.52 €
- l'intérêt d'emprunts 1 329.34 €
- la redevance de modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau 3 149 €
- l'entretien de la station Caplongue et des lagunes du bourg d'Arvieu 648 €

• Les recettes de fonctionnement : 33 912.98 €

dont :

- la redevance d'assainissement des usagers 23 993.73 €
- l'aide à la performance épuratoire 2 359.00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectifs (collectée par la commune pour être entièrement reversée à l'Agence de l'Eau) 3 007.25 €

• En investissement

- le capital d'emprunts : 1 597.68 €

Budget annexe photovoltaïque

Ce nouveau budget annexe a été créé en 2018 pour gérer l'investissement et le fonctionnement des panneaux photovoltaïques de la salle R.Almès ainsi que la vente de l'électricité produite depuis le mois d'août 2018.

• Les dépenses de fonctionnement : 11 332.62 €

- intérêts d'emprunt : 2 829.05 €
- frais liés à l'utilisation du réseau : 468.57 €

• Les recettes de fonctionnement :

Depuis août 2018 ont été produits et mis sur le réseau 108 818 kWh.

Il était prévu que cette production soit rachetée au prix de 0,1368 €/kWh, soit 14 886.30 €.

Mais, invoquant le retard dans la mise en service de l'installation par rapport à la date annoncée (suite au retard du chantier), la signature du contrat avec "EDF OA Solaire" est toujours en attente à mi-janvier 2020.

M. le maire a saisi de ce sujet Mme E. Borne, ministre de la transition écologique et solidaire, avec copie du courrier aux députés et aux sénateurs du département.

• En investissement

- En dépenses, remboursement du capital d'emprunt : 6 994.55 €

Le budget annexe photovoltaïque doit reverser au Budget Principal l'investissement financé par ce dernier. Compte-tenu de la situation actuelle, ce remboursement est différé.



3 - Autres sujets suivis en 2019...

Les prochaines élections municipales

Elles se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 22 mars pour le second tour.

Comme d'habitude, le bureau de vote se trouvera salle R.Almès et sera ouvert de 8h à 18h.

Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

La date limite d'inscription sur les listes électorales (sauf cas particuliers) est fixée au vendredi 7 février 2020.

Fin des dépôts de candidatures : le 27 février

Les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté. En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration (se renseigner en mairie pour les délais et formalités).

L'inauguration de la Zone d'Activité Numérique (ZAN)

MM. le maire et JP.Drulhe, Président de la Communauté de communes, accueillent le 7 septembre Mme la Préfète, de nombreuses personnalités, les Arvieunois et de nombreux invités pour l'inauguration de la ZAN, peu après que le chantier ait été terminé, fin juillet, et que la Scop Laëtis ait réoccupé le bâtiment rénové du couvent.

C'était aussi l'occasion d'inaugurer officiellement la salle de spectacles des Tilleuls et la chaufferie centrale au bois.

JP.Drulhe a souligné sa satisfaction d'avoir donné au territoire, avec le couvent et la grange réhabilités, un équipement qui devrait permettre de développer plus largement l'activité autour du numérique à partir de la Scop Laëtis et de l'espace de coworking.

M. le Maire rappelait que la rénovation de tous ces équipements, ZAN, salle de spectacle et chaufferie, s'inscrivait dans la continuité de ce qu'avaient entrepris les précédentes municipalités qui, toutes, ont fait des paris sur l'avenir. Il s'est félicité de l'aventure humaine qui sous-tend les projets d'Arvieu.

Mme la Préfète, qui était déjà venue faire une visite du chantier le 20 mars, s'est réjouie de la dynamique de notre commune.

"Village numérique" c'est ainsi qu'elle a qualifié Arvieu qui est, pour elle, "un modèle d'intégration, de solidarité, de participation des citoyens à la vie de la cité" qui propose "un développement harmonieux au service de tous".



Mme la Préfète plante un arbre dans le jardin...



Le discours de Mme la Préfète

La vie communale

La MSAP et la maison France Services

(voir aussi le chapitre "Les différents services" - § 3 - Le Cantou)

Le gouvernement a décidé de simplifier la relation des usagers aux services publics en élevant le niveau des MSAP et en les faisant évoluer en maisons France Services.



Celles-ci devront proposer a minima les démarches relevant de 9 organismes (contre 4 au minimum pour les MSAP). Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

300 nouvelles structures devraient être opérationnelles en 2020 et chaque canton devra avoir une maison France Service d'ici à 2022.

Suite à un audit le 10 octobre, **notre Maison de Services Au Public (MSAP), ouverte en novembre 2017, fait partie de la 1ère vague des 7 MSAP de l'Aveyron labellisées Maisons France Services au 1er janvier 2020.**

L'aide annuelle de l'état et des opérateurs pour la faire fonctionner sera de 30 000 €.



Le CCAS

Composition du CCAS :

Membres élus : Gilles BOUNHOL (président) – Hélène BOUNHOL (responsable) - J. Michel ALBOUY - Pierre BLANCHYS - Charles FIRTION - Cathy SOULIE (décédée)

Membres non élus : Florence ARNAL - Élisabeth BONNAFOUS - Roger CASTELBOU - Jeanine - TERRAL - Jeanne VALAYE - Laurence VERGNES

L'année a débuté avec le partage de la galette offerte aux aînés le 15 janvier 2019. Les membres du CCAS ont ensuite apporté une part de galette aux personnes de plus de 85 ans qui n'avaient pas pu se déplacer.

Le 20 juin une réunion pilotée par l'assurance AXA a permis de proposer une mutuelle de village. Celle-ci a pour but de donner accès à tous à une complémentaire santé. L'assureur a fait une offre promotionnelle limitée dans le temps. Se renseigner auprès de la mairie.

À la demande du collectif de Caplongue une nouvelle aide financière a été donnée pour les deux jeunes migrants en attente de leur régularisation.

Le 2ème et le 4ème vendredi du mois les personnes qui le désirent se rencontrent à la salle du presbytère.



Un joli résultat

C'est l'occasion de bavarder, de tricoter, de faire des activités et surtout de partager un bon moment.

Le bail du couvent renouvelé

Un groupe de travail d'élus a été constitué pour renouveler le bail de location du couvent à Laëtis. Il a été fait appel à un notaire et Laëtis a été impliqué autant que nécessaire. Le couvent restauré est loué en entier à un tarif très largement augmenté (1080 € TTC/ mois) fixé avec le notaire après étude de loyers comparables.

Une franchise de 3 ans a été accordée à Laëtis en compensation d'investissements réalisés au bénéfice de la commune.

Le Cantou, labellisé "Tiers-lieu Occitanie"

La Région a lancé un Appel à Projet pour promouvoir les "tiers-lieux", ces espaces de travail partagés et collaboratifs, et pour encourager le télétravail, la mobilité et les usages numériques. La municipalité qui y avait répondu a obtenu le label "Tiers-lieu Occitanie" pour l'espace communal du Cantou.

La Région souhaite accompagner ces tiers-lieux dans les métropoles ou à la campagne et a créé ce label pour les rendre plus visibles et constituer un réseau régional.

Notons avec plaisir que Laëtis, qui avait répondu au même Appel à Projet avec son espace de "coworking", a aussi obtenu ce même label. Deux tiers-lieux dans la même commune !

Chacun d'eux bénéficie d'une aide de la Région de 15 000 €.

Le WiFi public



L'Europe a lancé une initiative pour promouvoir la WiFi publique gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics : parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques,...qui n'en sont pas équipés. Elle finance l'installation des équipements à hauteur de 15 000 €.

Pensant qu'il pouvait être intéressant pour les habitants, pour les personnes fréquentant le jardin du couvent ou pour les touristes de pouvoir connecter à internet gratuitement leur ordinateur portable, leur tablette ou leur smartphone, la municipalité a posé sa candidature et a été sélectionnée avec 9 autres communes aveyronnaises (dont Villefranche de Panat).

Le système qui devra respecter des normes européennes et françaises très contraignantes doit être installé courant 2020 par une entreprise agréée.

Le numérique à l'école d'Arvieu

Dans le cadre de l'Appel à Projet national "Ecole Numérique Innovation et Ruralité" (ENIR), notre équipe enseignante a déposé un projet d'action pédagogique innovant qui a été retenu.

Un des objectifs est de favoriser l'acquisition de compétences numériques par les élèves des territoires ruraux. Dans ce but, l'État subventionne à hauteur de 50% l'achat d'équipements numériques mobiles si la collectivité finance les 50% restants.

C'est ce qu'a accepté le Conseil municipal. Sur proposition des enseignants il a été acheté 5 ordinateurs portables, 2 appareils photo numériques, un dictaphone, une imprimante et une enceinte portable pour un montant d'un peu plus de 4 000 € TTC, dont la moitié à la charge de la commune.

La gestion des salles communales

Un groupe de travail d'élus a procédé à l'harmonisation des tarifs et usages des diverses salles communales (voir chapitre "Différents services"). Les règlements et documents d'État des lieux devront être mis à jour.

Un projet de fromagerie à Arvieu

Des éleveurs de brebis, d'Arvieu ou du territoire, souhaitent implanter à moyen terme une fromagerie bio sur la commune, au nord du bourg, sur un terrain appartenant M. Roualdès situé au-dessus du lotissement de la source.

Ils ont proposé une réunion publique d'information le 23 avril, notamment pour répondre aux interrogations des riverains sur d'éventuelles nuisances.

Du nouveau au lotissement Le Clos ?

Des candidats à l'achat de deux parcelles sur le lotissement ont signé un compromis de vente avec la mairie.

Si l'opération se réalise, il restera alors 3 lots à la vente sur le lotissement.

Arvieu invité au forum POPSU

POPSU signifie "Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines" qui est un programme national de recherche pour mieux comprendre les évolutions et les enjeux associés aux villes et aux territoires.

Arvieu a été retenu comme cas d'étude parmi 20 petites villes ou villages et son maire, Gilles Bounhol, a été invité au Forum des territoires à Paris prévu le 17 décembre et reporté au 15 janvier.



4 - Arvieu 2020



Le Conseil villageois

Comme ils le font périodiquement, les divers groupes du Conseil villageois, mais aussi toutes les personnes qui le souhaitent, se sont retrouvés le 28 septembre dernier, après que la réunion initialement prévue quelques mois plus tôt ait dû être reportée.

❖ Un bilan rapide

Les participants ont d'abord fait un rapide retour de cette expérience de démarche participative. On peut retenir :

- c'est une démarche de concertation et de débat, innovante, une boîte à idées, avec des rencontres qui font évoluer les projets, les idées
- une démarche valorisante qui suscite de l'intérêt à l'extérieur
- la participation à des réalisations : salle des Tilleuls, maison de Santé, ZAN, Eco-idées, collecte des déchets,...
- des rapprochements entre les gens, des rapprochements intergénérationnels comme à la fête de la démolition de la salle des Tilleuls, à l'inauguration de la ZAN,...
- Certes, certains sujets n'ont pas beaucoup progressé compte-tenu du contexte (base nautique,) ou n'ont pas abouti (extinction de l'éclairage public,...).
- Le fonctionnement des groupes : il a manqué une animation pour relancer le travail des groupes qui ont fonctionné de façon inégale. Il y a eu un manque de la communication entre groupes, et parfois des difficultés d'écoute.

❖ Un ordre du jour trop chargé

Lors de cette réunion il a été admis que, compte-tenu des actions réalisées, voire terminées, les groupes devaient sans doute être reconfigurés et leur fonctionnement amélioré.

Mais l'ordre du jour chargé et le passionnant échange d'expérience avec notre invité d'honneur M. Jean Valadier, maire de la commune nouvelle

d'Argences sur Aubrac, n'ont pas permis de conclure.

❖ Une nouvelle réunion le 9 novembre

Il a donc été décidé ensemble d'organiser une prochaine réunion qui s'est tenue le 9 novembre. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir de nouveaux arrivants intéressés par cette expérience.

Après discussion, les participants ont souhaité réduire à 5 le nombre de groupes thématiques :

Cadre de vie et alimentation, Agriculture, Habitat, Accueil et enfin Programmation de la salle des Tilleuls.

Pour favoriser le nécessaire rapprochement des groupes, il a été proposé d'installer un groupe de coordination du conseil villageois, et d'instaurer une rencontre trimestrielle où les groupes thématiques pourront non seulement faire avancer leurs projets, mais aussi échanger entre eux.

Les prochaines rencontres seront bien sûr ouvertes à tout villageois intéressé par une de ces thématiques. À suivre....



La 2ème édition d'éco-idées le 6 juin

L'idée de cette manifestation, initiée par le groupe "Arvieu en transition" du Conseil villageois, est de proposer des informations, des démonstrations ou des animations pour tous publics visant à faire connaître des "recettes" de la vie quotidienne privilégiant la protection de l'environnement.

La 1ère journée, le 2 juin 2018, largement perturbée par le mauvais temps, s'est terminée par une conférence du célèbre agronome Marc Dufumier.

La 2ème édition est prévue le 6 juin. Son programme détaillé sera précisé ultérieurement. Mais d'ores et déjà, celles et ceux favorables à l'idée de cette journée sont les bienvenus pour participer à sa préparation.

Où en est la ZAN fin 2019 ?

Quelques mois après la réinstallation de Laëtis dans les locaux du couvent, peut-on avoir une idée de l'activité de la ZAN ?

Est-ce que l'espace dénommé **le Jardin** ^{Arviéu} avec ses locaux rénovés, dont la grange, le "tiers-lieu" du Cantou, la nouvelle salle des Tilleuls et le parc réaménagé, mais aussi avec la publicité faite autour de ce projet et d'Arviéu et la notoriété et le dynamisme de l'équipe de Laëtis ont favorisé le développement de l'activité ?

À côté de son cœur de métier - la création de sites internet et de solutions numériques pour les collectivités et les entreprises - l'équipe de Laëtis s'est lancée dans une nouvelle activité avec le développement et la gestion de l'espace de travail partagé (coworking) et l'accueil de séminaires et de formations.

Les premiers résultats sont encourageants :

Espace de coworking :

- 16 collaborateurs Laëtis,
- 8 coworkers permanents,
- 5 coworkers réguliers (souvent, un jour/semaine),
- une dizaine de travailleurs occasionnels, soit près de 40 personnes utilisatrices des bureaux et une dizaine de structures concernées.

Séminaires :

13 ont été organisés entre septembre et la fin décembre, rassemblant de 4 à 100 personnes, au total plus 500 visiteurs.



Un séminaire au 1^{er} étage de la grange

Parmi ceux-ci :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP),
- Le Comité Directeur de BOSCH
- GIE LAIT BIO Pays de la brebis
- Le Crédit Agricole (salariés du secteur Sud Aveyron),
- ENEDIS + maires et présidents d'intercommunalités,
- l'ADEFPAT et divers développeurs territoriaux,
- EDF, une rivière un territoire,
- Aveyron culture
- Divers élus et techniciens, porteurs de projets de l'Aveyron, du Lot, du Tarn, du Gers, de Lozère, de Haute Garonne venus découvrir les projets menés ici.

Des entreprises se sont domiciliées à l'espace de coworking :

c'est le cas du GIE LAIT BIO, de la "Maison Fourmille", de l'entreprise Laponia ...

Des associations bénéficient de l'espace de convivialité :

Familles Rurales, Locomotivés, Pueblo Latino, Arviéu Art de Vivre, Compagnie Papillon, Si Faux nez, comité des fêtes Caplongue, Teriya Mali ...



Un cours de cuisine à l'espace de convivialité (ancienne "salle rose")

Des retombées pour les cafés, restaurants, hôtels, commerces, producteurs locaux...de la commune :

de nombreuses rencontres comprennent au moins un repas local et parfois l'hébergement des participants (en moyenne plus de 150 repas par mois ont été générés par l'activité accueil de séminaires et formations). Certains découvrent ainsi Arviéu et disent qu'ils ont envie d'y revenir.

Des coworkers ont besoin d'hébergements locaux (et ont parfois des difficultés à trouver un logement)

Pourquoi choisir Arviéu ? : témoignage d'une "coworkeuse" :

"Je pourrais travailler de chez moi mais j'aime être ici : l'ambiance est bonne, les gens sont accueillants et la bonne humeur est présente. Quand on a besoin, il y a toujours quelqu'un pour aider et plein de compétences à partager. Un partage de savoir-faire et de connaissances me fait avancer plus vite.

Sur place j'ai à ma disposition : copieur, imprimante, tableaux, vidéoprojecteur, espace de convivialité, machine à café pour des pauses sympas.

Pour réunir un petit groupe, je réserve la salle de réunion du coworking et pour un Conseil d'Administration nous nous retrouvons à la grange ou, en fin d'année pour la réunion plénière annuelle, à la salle des Tilleuls.

Pour terminer ces moments de travail nous mangeons souvent ensemble dans les restaurants du coin."

Ci-après, article de "media12" du 19 décembre 2019



Le Jardin d'Arvieu, plus fertile que prévu

Quelques mois après son inauguration, le Jardin d'Arvieu, sorte de tiers lieu qui profite des infrastructures, de la dyna-

innovant à l'échelle d'un village, accueille déjà de nombreux hôtes qui profitent des infrastructures, de la dynamique et des compétences que réunit ce lieu unique en son genre.

Entreprise en développement, coworkers, télétravailleurs, assemblées générales, comités de direction, séminaires, formations, spectacles, événements... Terminé pendant l'été, inauguré en septembre, le Jardin d'Arvieu est déjà parvenu au-delà de ses promesses, accueillant une multitude d'hôtes, de visiteurs et d'événements. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance, car un projet aussi singulier ne pouvait s'appuyer sur aucune expérience préalable. Le Jardin d'Arvieu n'est ni une entreprise, ni une collectivité, ni une association.

Co-financé par l'agence digitale Laëtis, la commune et la communauté de communes, il sert tout à la fois aux entreprises, aux collectivités et aux habitants. Ce "petit lieu pour de grandes choses" (la promesse du Jardin d'Arvieu) réunit les locaux de Laëtis, un espace de coworking et de télétravail, une pépinière d'entreprises, une médiathèque, une cyberbase et, bientôt, une Maison France Services, des salles de réunion, une salle de spectacle et un parc. Le tout, au cœur du village d'Arvieu, à quelques pas des commerces et des services.

Le succès du Jardin est tel que, désormais, se pose la question de l'hébergement de proximité. Arvieu n'offre que peu de possibilités. Le château de Montfranc et son parc, situés dans le village, pourraient apporter une solution. Laëtis y réfléchit sérieusement.

La Communauté de communes aide les entreprises... Economie, commerce, artisanat

Vous souhaitez vous installer sur le Lévézou ?

Le territoire du Lévézou est en pleine mutation grâce à l'extension et à la création de Zones d'Activités Économiques, Numérique et Commerciale.

... dont la Zone d'Activité Numérique " Le Jardin " à Arvieu

Vous êtes porteur de projet ?

La Communauté de communes Lévézou-Pareloup propose un programme d'accompagnement et d'aide aux entreprises de son territoire. Ce dispositif, à la fois souple et adapté, permet d'attribuer des subventions, sous réserve d'éligibilité, afin de contribuer au maintien et à la création d'emploi.

De plus, un dispositif d'aide financière a été défini en relation avec la Région Occitanie pour ancrer durablement l'emploi sur le Lévézou et soutenir l'investissement immobilier des entreprises, des commerces et des artisans.

Contactez le service Attractivité et Développement Local de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

Cathy Terral : 05 65 58 19 84 - developpement@levevou-pareloup.fr
8 route du Claux - 12780 Vezins du Lévézou



L'intercommunalité

1 – La Communauté de communes Lévézou – Pareloup



Siège administratif :

8 route du Claux – 12780 VEZINS

Tel. 05.65.58.19.84

Président : Jean-Pierre DRULHE

Directeur Général des Services :

Jean-Paul DARDE

Les services :

Environnement : **Jean-François VIDAL**

Attractivité et développement local : **Catherine TERRAL**

Moyens et ressources : **Jennifer RICHARD**

Prospective et politiques territoriales : **Séverine PEYSSI-BOUTET**

Proximité et cadre de vie : **Laura PRADEILLES, Sophie PUECH, Chantal THUBIERES-SANNIÉ**

Communes rattachées à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :

Alrance – Arvieu – Canet de Salars – Curan – Saint-Laurent du Lévézou – Saint-Léons – Salles-Curan – Ségur – Vezins du Lévézou – Villefranche de Panat.

Les délégués de la commune d'ARVIEU :

Gilles BOUNHOL – Guy LACAN – Claudine BRU – Joël SERIN

Joël SERIN est membre du bureau.

Compétences de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup au 1^{er} janvier 2018 (extrait)

- Aménagement de l'espace : Schéma de COhérence Territorial et schéma de secteur (SCOT), Plan Local d'Urbanisme (dont PLU intercommunal), document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale.
- Élaboration, révision, modification et suivi de ces documents
- Développement économique :
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Voirie d'intérêt communautaire
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale
- Politique du logement et du cadre de vie
- Assainissement non-collectif à l'exception du zonage
- Politique culturelle et sportive
- Infrastructures numériques
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Compétences complémentaires à la GEMAPI

Le mot du Président

Depuis 2001, l'intercommunalité a permis de préserver les moyens des communes, alors que dans le même temps ceux de l'État s'étiolaient. Dès sa création, cette logique a été au cœur même du projet politique de notre Communauté de communes. En presque 20 ans, nous avons fédéré toujours plus de partenaires, d'acteurs économiques et d'institutions locales autour des services de plus en plus nombreux, déployés au bénéfice des habitants, des visiteurs et de nos communes-membres.

Si les récents débats nationaux ont bousculé les fondements du bloc communal (EPCI/communes), il n'y a pourtant pas d'opposition entre l'attachement naturel et fort des citoyens à leur commune et la nécessité de l'intercommunalité. Il n'y a d'ailleurs de maires satisfaits que s'ils trouvent leur place au sein de l'intercommunalité. Cet équilibre permanent est fondateur de notre projet intercommunal que mes prédécesseurs et moi-même avons bâti patiemment avec l'aide de tous les conseillers communautaires successifs.

Aujourd'hui, le projet de territoire est en marche, à la fois concret et collectif. Il donne le cap pour le mandat 2020-2026. Articulé autour des démarches de planification avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui permettront de prendre en mains notre propre vision de l'aménagement pour les 10 à 15 ans qui viennent, d'équipements structurants avec le centre aquatique qui sera un foyer d'attractivité majeur à une échelle dépassant largement le strict périmètre administratif de notre interco, d'actions sur l'amélioration de l'habitat, de développement économique, de maintien d'une agriculture familiale de qualité, de nouvelles mobilités et aussi une politique sociale au niveau des jeunes générations et ainsi que des plus anciens.

L'avenir n'est jamais totalement écrit et immanquablement de nouveaux sujets émergeront pour lesquels nous aurons mis en place une structure intercommunale forte qui permettra de les assumer sans s'épuiser et avec sérénité.

Au regard de cette feuille de route dense mais aussi motivante, je souhaite un avenir plein de réussites aux futurs(e)s élu(e)s communautaires qui prendront part à ces actions en tant qu'acteurs de notre beau territoire du Lévézou.

Je vous souhaite à tous, une très belle année 2020.

Jean-Pierre DRULHE

*Président de la Communauté
de Communes Lévézou-Pareloup*

PROJETS ET TRAVAUX AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA ZONE D'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE (ZAN)

Le projet de ZAN a été proposé par la commune d'Arvieu en considérant l'importante activité développée depuis plus de 20 ans autour du numérique par la SCOP Laëtis, installée à l'ancien couvent, et aussi par la cyber-base communale et plus récemment par la MSAP.



Réfection d'un plancher du couvent au 1er étage

Dans un environnement favorable, on peut penser que cette activité, unique sur le territoire, peut se développer encore davantage avec toutes les conséquences bénéfiques au niveau de l'emploi, notamment de nos jeunes, du commerce local et de l'attractivité du territoire.

- ◆ Dans ce but, un partenariat a été conçu entre :
 - la commune d'Arvieu, à l'origine du projet, propriétaire du couvent (hébergeant la société Laëtis), de la grange et du parc dont elle a pris en charge l'aménagement après les travaux (voir chapitre "La vie communale" - § 1-3 "Détail des programmes").
 - la Communauté de communes Lévézou-Pareloup qui a accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage demandée par la commune d'Arvieu avec prise en charge des travaux de réfection du couvent et de la grange.

Nous la remercions sincèrement pour son engagement aux côtés de la commune et pour son aide financière sans laquelle ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

- la Scop Laëtis, implantée depuis plus de 20 ans à Arvieu où elle a su développer une activité informatique reconnue et qui a justifié la création d'une ZAN. Elle a pris à son compte, notamment, des coûts de préparation et d'animation du projet et les travaux de finition de l'intérieur du couvent. Locataire du "couvent", c'est Laëtis qui anime l'activité informatique de la ZAN, développe l'espace de travail partagé (coworking) et propose une offre nouvelle de séminaires (voir chapitre "La vie communale" - § 4 "Arvieu 2020").
- Les travaux conduits sous délégation de maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes ont porté notamment sur :
 - la réhabilitation et la modernisation du bâtiment communal dit de "l'ancien couvent" :
 - à l'extérieur : véranda côté église, crépis, auvent extérieur, liaison couverte avec la salle des Tilleuls,...
 - à l'intérieur : réfection des planchers, plafonds, habillage des murs, électricité... permettant la rénovation des bureaux, espaces de travail partagés (coworking), salles de réunion, espaces communs et conviviaux, coin café et cuisine, salles de réunions, sanitaires,...
- la réhabilitation du bâtiment communal de la grange pour la création d'espaces de réunions afin de répondre aux besoins de la ZAN, des associations locales et de divers usagers privés ou professionnels.
- Rappel : l'aménagement final du couvent et l'aménagement du parc ont été financés respectivement par Laëtis et par la commune d'Arvieu.



L'intercommunalité

- ◆ La part du projet de la ZAN d'Arvieu supportée par la Communauté de communes représente les montants suivants :

Études : 79 909,68 € TTC (66 599,73 € HT)

Travaux : 920 535,88 € TTC (767 113 € HT)



La grange en début de chantier

- Subventions (HT)
 - de l'Europe (LEADER, 65 621 €),
 - de l'État (FSILP et DETR, 213 084 €),
 - de la Région Occitanie (100 000 €)
 - du Département de l'Aveyron (125 000 €).
- La Communauté de communes Lévézou-Pareloup apporte un financement propre de 362 364 €
- ◆ Sous la responsabilité de l'architecte Marie NEDELLEC, les travaux ont débuté le 5 septembre 2018.



- ◆ Les bâtiments ont été livrés le 31 juillet 2019, soit une durée de 11 mois pour cet important chantier où ont travaillé 11 entreprises, dont certaines arvieuaises.

Nous espérons que ce projet de cité numérique répondra aux ambitions du Lévézou en matière de développement de nouveaux usages autour du numérique et favorisera les liens avec les autres activités liées à l'agriculture, à l'artisanat, au commerce, au tourisme...



Nouvelle salle de réunion au rez-de-chaussée de la grange

LES TRAVAUX DE VOIRIE

En 2019 c'est surtout le secteur de St Martin des Faux qui a bénéficié de plusieurs chantiers de rénovation : la route du lac à St Martin des Faux, celle du cimetière, la route de Cayras vers la Grifoulette. Le chemin du Coutal jusqu'au lac a reçu un revêtement. Il dessert 14 maisons et nécessitait un entretien régulier.



Portion de la route nouvellement goudronnée du Coûtal

En raison du retard pris par l'entreprise, le revêtement de la route de Cayras ne sera effectué qu'au printemps 2020. D'autres petits chantiers ont eu lieu : devant la mairie et dans le Lotissement "La Source" à Arvieu.

De même, pour respecter les périodes réglementaires d'intervention sur les cours d'eau, c'est au printemps que sera élargi le "pont" à l'entrée du bois de Bonneville. Le budget estimatif des travaux est de 34 000 € HT.



Le "pont" à l'entrée à Bonneville en venant d'Arvieu

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Suite aux réflexions menées sur le Lévézou dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Communauté de communes Lévézou-Pareloup s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en décembre 2018. Ce document a vocation à remplacer les documents communaux existants et, pour Arvieu, notre Plan Local d'Urbanisme qui restera cependant applicable jusqu'à l'approbation du PLUi.

La perception de l'aménagement à l'échelle intercommunale permet d'adapter la réflexion aux enjeux nouveaux de notre territoire : défi démographique, maintien des commerces et de services, poursuite de la dynamique économique, etc.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), fondation du PLUi, a ainsi été élaboré.

Il guidera l'aménagement de la Communauté de communes pour les années à venir. Conscient des enjeux associés, le Conseil communautaire a débattu sur son contenu le 19 décembre 2019.

Chaque commune a pu travailler avec le bureau d'études OC'TEHA sur ses caractéristiques propres, ses besoins et ses interactions avec le reste de l'intercommunalité.

Tout au long de cette procédure votre avis est le bienvenu. Nous disposons en commune d'un registre destiné à recueillir vos remarques. Vous pouvez également vous rendre au siège de la Communauté de communes ou transmettre un courrier à l'attention de M. le Président (8 Route du Claux, 12780 Vezins-de-Lévézou).

Une adresse électronique spécifique a également été créée : plui@levezoupareloup.fr

LA RENOVATION DU CENTRE INCENDIE ET DE SECOURS DE SALLES-CURAN

La rénovation du centre est placée sous la maîtrise d'ouvrage du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Les travaux devraient être engagés en 2020 pour un montant prévu de 514 941 € HT.

Les communes desservies en totalité ou en partie par le Centre de Secours de Salles-Curan devront participer au financement du projet au prorata des habitants concernés. Ils sont 479 dans notre commune d'où une quote-part de 56 324 €.

Rappelons que les centres de Cassagnes-Bégonhès et de Pont-de-Salars interviennent également sur certains secteurs de la commune.

L'AIDE AUX ENTREPRISES

Voir le chapitre "Arvieu 2020"

LA FIBRE

Depuis le mois de janvier 2019, les Communautés de communes accompagnées du Conseil départemental et du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Aveyron) déploient ALLfibre, un réseau de fibre optique visant à amener une connexion internet très haut débit à tous les aveyronnais.

Au total, ce sont 12 000 km de fibre qui seront déployés par ALLfibre sur une période de cinq ans et, progressivement, jusqu'en 2022 sur le territoire intercommunal.

La durée de déploiement d'une zone est d'environ 14 mois (études comprises) et son délai de mise en commercialisation est d'environ 4 mois après la réception des travaux.

Le site www.all-fibre.fr donne des indications sur l'avancement des connexions.

Pour Arvieu, les premiers travaux devraient débuter en 2021, solidarité oblige.

La fibre ne remplace pas le réseau téléphonique existant et vous serez totalement libre de conserver votre ligne et donc votre offre existante.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La loi NOTRE prévoit un transfert obligatoire de la compétence assainissement aux Communautés de communes au 1/01/2020. Mais ce transfert peut être repoussé, au plus tard en 2026, si des communes membres s'y opposent et constituent une minorité de blocage. C'est notre cas.

Un tarif cible unique a été fixé pour l'ensemble des communes permettant d'atteindre un équilibre financier du service au 1er janvier 2024 et il a été décidé de l'atteindre progressivement.

Voir tarifs d'Arvieu dans le chapitre "Différents services".

LE TRANSPORT A LA DEMANDE



Grâce au transport à la demande, je me déplace en toute liberté !

La Communauté de Communes Lévézou Pareloup avec la Région Occitanie met à votre disposition un réseau de Transport à la demande (TAD) qui permet de desservir des zones rurales peu, voire pas, desservies par des lignes régulières.

Le principe en trois étapes :

- 1) un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène en ville
- 2) vous faites vos courses, votre marché, vous effectuez votre visite chez le médecin...
- 3) le véhicule vous ramène ensuite chez vous

- **Qui peut en bénéficier ?** Tous les habitants des communes du territoire
- **Jours et horaires de transport par commune** Voir ci-dessous l'extrait du tableau des destinations concernant Arvieu. Le tableau complet est disponible en mairie.
- **Je veux bénéficier du transport à la demande comment dois-je pro-**

céder ? Il vous suffit de réserver directement votre voyage la veille de votre déplacement auprès du transporteur Gondran au 05 65 46 23 31.

- **Quel coût ?** Une nouvelle politique tarifaire est mise en place par la Région Occitanie à compter du 1er janvier 2020. **Désormais chaque trajet ne coûte plus que 2 € à l'usager.**

COMMUNES DESSERVIES	DESTINATIONS	JOURS Réservation la veille Tél. 05 65 46 23 31	HORAIRES	
			Arrivée	Départ
VILLFRANCHE DE PANAT ALRANCE - ARVIEU	RODEZ AGGLO	mardi	8h30	12h15
ARVIEU	CASSAGNES BEGONHES	vendredi	8h30	12h
ARVIEU - ALRANCE	REQUISTA	2 ème jeudi	8h30	12h
ALRANCE - ARVIEU	VILLEFRANCHE DE PANAT	4 ème jeudi	8h30	12h
ARVIEU - CANET DE SALARS	PONT DE SALARS	3 ème jeudi	8h30	12h
ALRANCE - ARVIEU	SALMIECH	du lundi au vendredi de juin à septembre	3h à définir	

LES DECHETTERIES

Déchetterie de Salmiech

Habitants de la paroisse de Caplongue et des villages de Ginestous, Clauzelles, Puech de Clauzelles, Clauzellou. Vous devez justifier de votre identité et du lieu de domicile à l'entrée de la déchetterie.

Déchetterie de Pont-de-Salars

Habitants d'Arvieu, Aurifeuille, Mas-Roux, Girman, Dours, Dournets, Paulhe-Rouby. Pour la cité de Pareloup, les habitants situés à gauche de la route qui va à la plage en venant d'Arvieu. Une carte vous est délivrée à cette déchetterie lors de votre première visite.



Déchetterie de Salles-Curan

Tous les autres résidents ainsi que tous ceux qui le souhaitent !

Horaires d'ouverture des déchetteries

	SALLES-CURAN		PONT DE SALARS	SALMIECH
	HH	HE	Toute l'année	
Lundi			16h30 à 18h00	
Mardi	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00		14h00 à 18h00
Mercredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	9h00 à 12h00 14h à 17h30	16h30 à 18h00	
Vendredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	9h30 à 12h30 14h00 à 18h00

HH - horaires d'hiver : d'octobre à avril

HE - horaires d'été : de mai à septembre

2 – Le Syndicat Mixte du Lézou



Siège administratif :

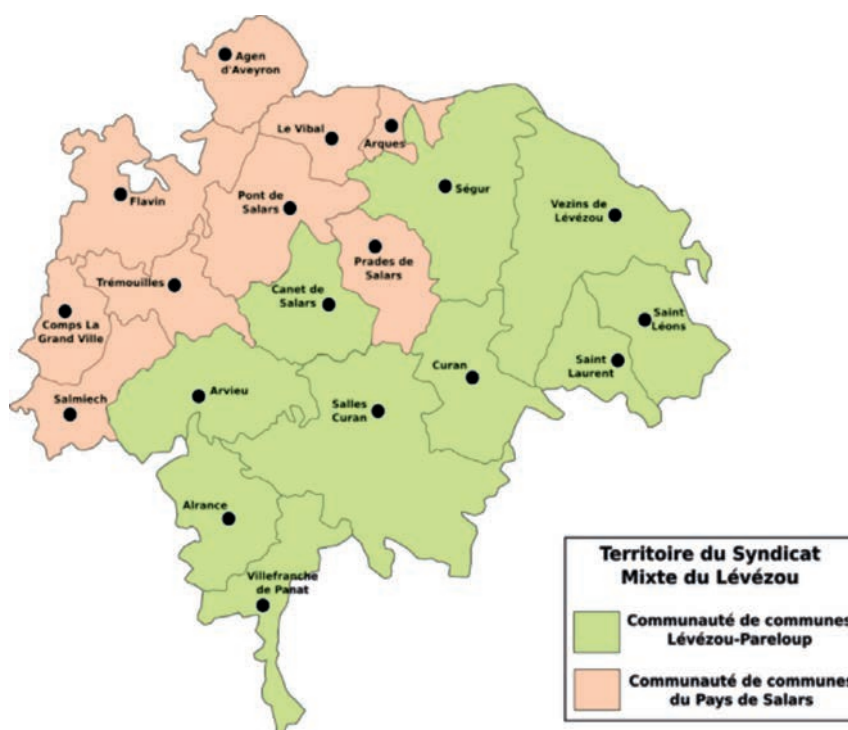
Place de la Rivière 12 290 PONT de SALARS

Présidente : Christel SIGAUD-LAURY

Directrice : Séverine PEYSSI-BOUTET

Composition : 20 membres titulaires et 10 suppléants

Nombre d'habitants : 13 672 (population légale des communes au 1er janvier 2018, source INSEE)



- Créé le 21 janvier 2015, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Syndicat Mixte du Lézou constitue un outil au service du territoire pour appréhender les nouveaux enjeux et mettre en cohérence les différentes politiques publiques.

Constitué des deux Communautés de communes du Lézou, Lézou-Pareloup et Pays de Salars, il a pour mission essentielle la mise en œuvre du projet de territoire du Lézou.

Outre cette compétence, il exerce les missions suivantes pour le compte des deux Communautés de communes :

- Elaboration et suivi du Schéma de COhérence Territoriale SCOT (document d'urbanisme et de prospective à long terme, qui définit la stratégie commune de développement à l'échelle du grand Lézou. Il traitera aussi des politiques publiques d'habitat, de développement économique, d'agriculture, d'environnement, de services à la population, de mobilités.)
- Promotion touristique du territoire, avec le concours de l'Office de Tourisme de Pôle dont il est la structure juridique porteuse
- Animation culturelle
- Animation sportive
- Contractualisation avec les niveaux de collectivités supérieurs pour obtenir des subventions

Le mot de la Présidente

*L'année 2019 qui se termine a pérennisé un peu plus notre projet pour le grand Lévézou. En effet, notre projet politique partagé est plus que jamais d'actualité. Conforter le développement de tous les bourgs qui font la richesse, tant d'un point de vue économique que social, de notre Lévézou constitue le moteur de notre action. Cette détermination collective trouve sa traduction concrète dans le **Schéma de Cohérence Territoriale SCoT du Lévézou**. Ce document a fait l'objet d'avancées notables durant l'année écoulée, et ce grâce à la participation active de nombreux élus et d'acteurs du territoire qui ont assisté à plusieurs réunions et je les en remercie vivement. Tout au long de cette année, la dynamique locale s'est appuyée sur une programmation et une animation sportive et culturelle dense, aux côtés d'un tissu associatif riche sans lequel nos territoires seraient moins vivants. La saison estivale a confirmé une fois encore l'attrait du Lévézou auprès des touristes. Avec l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou nous nous efforçons de déployer une offre novatrice au service des acteurs de la pleine nature, des hébergeurs et des professionnels du tourisme. Les actions et le projet que nous portons pour notre Lévézou sont désormais visibles sur internet. Ainsi le site www.levézou.fr constitue un outil tant au service des résidents du territoire qui souhaitent avoir une information pratique ou citoyenne ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans la perspective d'attirer de nouvelles populations. N'hésitez pas à visiter ce site et à le faire connaître. Je vous souhaite une très belle année 2020 à tous et vous assure de mon entier dévouement.*

Christel SIGAUD – LAURY

Présidente du PETR Syndicat Mixte du Lévézou

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Site internet du Lévézou

levézou.fr, le site internet du Lévézou constitue une véritable vitrine du territoire, il offre une vision globale de la vie de ce territoire et des politiques publiques qui y sont menées.

À côté des 19 communes, trois structures institutionnelles coexistent : les Communautés de communes Lévézou-Pareloup et Pays de Salars et le Syndicat Mixte du Lévézou. Volontairement un seul site internet a été mis en place, un site internet du territoire.

Politique d'accueil de nouveaux habitants

Le territoire a répondu à un appel à projet « Accueillir en Massif central » destiné à développer des actions pour attirer de nouvelles populations. Lauréat de cet appel à projet, une subvention de l'Europe a permis de financer un poste de chargée de mission attractivité en la personne de Laura Malaval. L'objectif étant de mettre en place des actions ciblées destinées à accueillir de nouvelles populations.

Schéma de Cohérence Territoriale SCoT du Lévézou

Après les diagnostics de territoire, le Projet

d'Aménagement et de Développement Durable PADD qui traduit la volonté politique dans les domaines tels que l'habitat, les mobilités, l'économie, les services...) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) sont en cours de finalisation.

Actions culturelles

La mise en place d'une programmation culturelle itinérante « Les Rendez-vous artistiques du Lévézou » a permis une fois de plus une diversification de l'offre et un service au plus près de la population. Par ailleurs, l'implication des différents acteurs locaux association, écoles, centres de loisirs... a contribué à enrichir cette offre culturelle et à créer du lien social.

Actions sportives

À côté des interventions traditionnelles, le Syndicat Mixte a développé des actions innovantes en faveur du public senior. Ainsi le dispositif « Animations Sport 60 + » élaboré dans une logique territoriale - comme pour les enfants - propose un maillage équitable du territoire afin de permettre aux seniors un accès rapide et peu contraignant à des cycles trimestriels d'animations sportives adaptées et collectives.

L'ACTION CULTURELLE EN 2019...

Le Syndicat Mixte du Lévézou (SML) construit une offre culturelle qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire.

En 2019, le Syndicat Mixte du Lévézou a de nouveau proposé des rendez-vous artistiques autour de spectacles, d'expositions ou de films.

Sur la commune d'Arvieu, le SML travaille en lien avec le Cantou.

Petit rappel des événements résultant de cette collaboration :

- 4 rendez-vous avec le ciné-Lévézou, simple ou double séance(s)
- le spectacle « Germaine et Germaine » dans le

cadre des Échappées du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau, premier spectacle à avoir été joué dans la salle culturelle des Tilleuls

- le spectacle « De cendres et de sel », conclusion du projet "Culture et lien social" mené sur tout le territoire en 2018
- le spectacle jeune public "Fifty Fifty"
- le spectacle "Seniors ? Et alors !", point de départ d'un projet d'ateliers théâtraux qui se déroulera en 2020
- les rencontres culturelles "Nos campagnes, regards croisés" sur le thème des insectes, avec la projection du documentaire "Des abeilles et des hommes", suivie d'un moment d'échange avec des membres du Syndicat Départemental d'Apiculture et d'une dégustation de miels.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT MIXTE DU LÉVÉZOU (SML) EN 2018-2019

Fred Mallavan, éducateur sportif territorial du SML et des 19 communes membres, perpétue ses interventions.

Voici un bref résumé des différentes sessions proposées durant la période péri/extrascolaire 2018-2019 sur Arvieu :

Du 10 janvier au 28 mars 2019, les enfants d'Arvieu ont participé à un cycle Écoles Multisport "Adresse et Précision" via les approches du tir à l'arc, de la sarbacane et du golf (Indoor). 9 séances ont été animées, enregistrant 62 présences à la salle R. Almès.

En parallèle, un cycle trimestriel s'est également vu proposé aux "seniors" les jeudis de 15h à 16h15 avec des Activités Physiques et Sportives (APS) identiques dans le cadre des "Animations Sport" pour les plus de 60 ans. 11 inscriptions ont été enregistrées pour 60 présences et 9 séances.

La salle R. Almès a également accueilli le 25 avril, un Stage Sportif "Mini Tennis + Rollers". 12 enfants y ont participé dont 4 Arvieunois.

Dans le cadre du "BEACH Lévézou TOUR" 2019,

le terrain de la plage de Notre Dame d'Aures fut le théâtre de 4 sessions (les mardis de mi-juillet à début août). 197 participants (locaux, vacanciers, ...) ont pris part aux différents tournois festifs et conviviaux (sandball, soccer, volley et rugby).



Durant le 3ème trimestre (d'avril à début juillet 2020), les 07-11 ans de la commune se verront proposer un nouveau cycle d'Écoles Multisports (Sports "BALL" avec le handball, le base-ball et le kin-ball), tous les jeudis après la classe à la salle des fêtes (ou parvis extérieur si météo clémente).

Pour tout contact, Fred au 05.65.74.35.04 et/ou 06.30.26.62.64 ou fred.sport.levevou@gmail.com.

3 – Les syndicats intercommunaux

S.I.E.D.A

Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron

Siège : rue de Bruxelles, 12000 Rodez

Président : Jean-François ALBESPY

Les délégués : Claudine BRU et Charles FIRTION.



Amélioration et extension du réseau électrique basse tension

La commune d'Arvieu a transféré la compétence électricité au SIEDA - Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron - qui, à ce titre, a en charge de réaliser les travaux d'extension et de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité sur son territoire.

En 2019 cinq chantiers d'extension ou de renforcement ont été réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage par les entreprises titulaires de marchés passés par cet établissement public, pour un montant de travaux de 82 693€.

Rénovation du réseau moyenne tension HTA (20 000 volts)

Lié avec le SIEDA par un cahier des charges de concession, le gestionnaire du réseau de distribution ENEDIS a en charge l'entretien et le renouvellement du réseau, notamment moyenne tension (les trois fils).

À la suite de coupures longues et répétées sur le ter-

ritoire d'Arvieu, et ce depuis plusieurs années, la commune a saisi à la fois le SIEDA - autorité concédante - et le concessionnaire ENEDIS - afin qu'une solution soit apportée à ces difficultés particulièrement perturbatrices pour les usagers.

C'est à ce titre qu'ENEDIS a fait réaliser en 2019 d'importants travaux sur les départs de Pareloup, Auriac et Salmiech pour un montant de 526 604 €.

La fibre

Après plusieurs mois de travaux, la fibre arrive dans les bourgs qui étaient jusqu'à présent les plus mal desservis avec un débit quasi inexistant : Alrance, Salles-Curan, Villefranche de Panat, notamment. Sur ces territoires il appartient aux personnes qui souhaitent en bénéficier, de demander leur raccordement auprès d'un fournisseur d'accès à internet (F.A.I.).

Il s'agit là d'un chantier colossal sur l'ensemble de trois départements : Aveyron, Lot, Lozère qui se sont groupés à travers le SIEDA pour que la fibre arrive à toutes les maisons.



S.M.I.C.A.

Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises

Siège : Immeuble Le Sériat, 10 Rue du Faubourg Lô Barri, 12000 Rodez

Président : Jean-Louis Grimal

Délégué : Joël SERIN



Le SMICA est un syndicat mixte au service des communes et de leurs groupements. Il a pour mission d'être un facilitateur technique, logistique et financier. Il s'ouvre même à certaines collectivités de départements limitrophes. En septembre une visite dans le département de l'Aude a permis de présenter le SMICA aux élus audois. Même si de nouvelles obligations dévolues aux communes lui dictent de faire évoluer ses compétences, sa préoccupation est de demeurer un service réactif et de proximité auprès des collectivités locales.

En 2019, il a participé à l'appel à projet "Hub France Connectée", aux rencontres nationales de l'association DECLIC qui regroupe une trentaine de structures de mutualisation à travers toute la France. Il a présenté l'application métier MADIS - solution pour la mise en conformité des collectivités à la réglementation des données personnelles.

En avril, une visite du SMICA de Mme la Préfète de l'Aveyron et de M. le Président du Conseil Départemental, a permis d'expliquer les missions et le travail réalisé en concertation avec les services de l'état et du Département.

Toujours en 2019, le SMICA a développé une offre de sites internet pour les communes qui le souhaitent. Voir au chapitre "Autres informations" le paragraphe "Un nouveau site internet pour la commune".

S.I.V.U.

Centre de Secours de Cassagnes-Bégonhès

Siège : Mairie de Cassagnes

Président : Michel Costes

Secrétaire : Cécile Marty

Les délégués : Pierre Blanchys et Monique Puechguiral



Le samedi 30 novembre 2019, fidèles à la tradition, les sapeurs-pompiers fêtaient leur patronne en présence des autorités civiles et militaires (élus, représentants départementaux des pompiers, gendarmerie...).

Après les dépôts de gerbes au Centre de Secours et au Monument aux Morts, venait l'heure du bilan annuel.

Le lieutenant Sébastien Danès, chef de Centre, prenait alors la parole. Il annonçait une baisse des interventions cette année. 244 contre 272 en 2018 à la même époque. Ces interventions étaient ainsi réparties : 179 secours à personne, 26 accidents de la circulation, 26 incendies et 13 sorties

diverses. Parmi ces interventions on note 2 gros incendies de bâtiments agricoles et un accident de circulation mortel.



Il a tenu à préciser que certaines interventions trouvent une issue heureuse tel le sauvetage d'un enfant de 7 ans tombé dans un puits à Arvieu le 7 septembre, sorti indemne de sa chute.

Quant à l'avenir du Centre il est important de souligner qu'une section de 9 jeunes sapeurs-pompiers vient de démarrer. Le chef de Centre a tenu à remercier ces 9 jeunes pour leur engagement, mais aussi leurs familles qui les accompagnent dans leur démarche. Il a également remercié les élus toujours présents à leurs côtés. Ceux-ci ont tenu aussi à les assurer de leur soutien sans faille. Le projet de déménagement du Centre de Secours a bien évidemment été abordé.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié avant de se retrouver autour d'une bonne table car Sainte-Barbe rime aussi avec convivialité.



Les différents services

1 - L'école publique d'Arvieu en 2019

Comme les années précédentes, les élèves ont beaucoup travaillé pour apprendre ! Afin d'agrémenter leur parcours scolaire et en lien avec le projet d'école, ils ont aussi mené différentes actions dans divers domaines.

Domaine historique :

Les élèves de CE2-CM ont participé au concours "Les petits artistes de la mémoire". Ils ont visité les archives départementales pour collecter des informations sur Marius Bru, poilu d'Arvieu, afin de réaliser son carnet de guerre.

Domaine linguistique :

Les élèves ont accueilli Anita et Graham pour perfectionner leur anglais autour de jeux, de lectures et d'échanges afin de se familiariser avec cette langue.

Ils ont poursuivi l'initiation à l'occitan avec Zélie Théron et ont également participé à une sortie occitane à Brousse le Château.

Ils ont bénéficié d'une petite initiation à la langue espagnole

avec César Gelvez.

Domaine culturel :

Toujours en étroite collaboration avec l'équipe du Cantou, les élèves de maternelle- CP ont travaillé sur Arcimboldo à la cyberbase et autour de différentes écoutes en lecture à la bibliothèque.

Les CE-CM ont travaillé la lecture à haute voix et la programmation avec le logiciel informatique "Scratch" dans le cadre de la liaison école-collège.

Les maternelles-CP se sont rendus à Pont de Salars pour assister à un spectacle de marionnettes le 16 avril dernier.

Tous ont également découvert la culture, les danses et la musique

d'Amérique du Sud avec César Gelvez.

Les maternelles-CP ont participé à la mise en scène d'un conte avec les interventions de Myriam Gauthier, metteuse en scène.

Toute l'école a participé au traditionnel Carnaval avec le club de la Céorette en défilant dans les rues du village et en partageant un moment convivial avec les aînés.

Depuis début septembre, un nouveau projet d'école est entré en vigueur : "s'exprimer et collaborer".

Plusieurs rencontres culturelles sont programmées autour de la lecture, de l'écriture, de la musique, du théâtre et des arts plastiques.



Domaine civique, écologique et citoyen :

Plusieurs actions se sont déroulées dans ce domaine :

- initiation aux gestes qui sauvent avec intervention des pompiers du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Rodez à l'école.
- participation au projet "Au secours de ma rivière" en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche.
- visite du Centre de Tri de Millau suivi d'un échange interclasse pour rebondir sur cette visite et sensibilisation aux dangers domestiques.
- les plus grands ont passé le permis internet avec les gendarmes de Cassagnes-Bégonhès.
- les GS-CP-CE1 ont réalisé un calendrier de l'année 2020 sur le thème de l'eau.

Domaine sportif :

- Les CE-CM ont participé à une rencontre "ultimate" et handisport.
- Les élèves ont également découvert le roller grâce au prêt de matériel de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).
- Dix élèves volontaires ont participé au cross départemental et se sont rendus au Monastère.
- En octobre dernier, les CE2-CM se sont rendus au gymnase de Pont de Salars pour participer au cross du collège.
- Les élèves ont réalisé un cycle de balle ovale avec six interventions de l'animateur sportif du LSA, Clément Augé. Ce cycle s'est clôturé par une rencontre à Pont de Salars.
- Les CE-CM se sont rendus à Sébazac pour la rencontre des "Prim'air Nature" où la course

d'orientation, la randonnée et le golf ont été au programme.

- Une sortie voile a également été proposée aux élèves de CM en fin d'année scolaire.

- Les MS-GS-CP-CE1 se sont rendus à la piscine de Salmiech pour un module de six séances.

Les plus grands y sont allés une fois pour passer le "savoir nager" et le "Certificat d'aisance aquatique".

Un très grand merci à l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui participe financièrement aux différents déplacements en bus, au spectacle de Noël, à l'achat de matériel et sans laquelle nos élèves ne pourraient bénéficier de toutes ces actions.

Une nouvelle année scolaire a débuté en septembre et se poursuit avec 43 élèves actuellement.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année !

2 - La garde des tout petits : Relais Assistants Maternels (RAM)

La Maison de la Petite Enfance d'Arvieu a accueilli tout au long de l'année 2019 diverses activités de Familles Rurales, souvent après la classe et le mercredi.

Elle a accueilli également, jusqu'au mois d'août, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) qui avait lieu le jeudi matin, une fois par mois.

Le relais est un véritable lieu de rencontre et d'information proposé aux assistants maternels et aux parents de jeunes enfants jusqu'à 6 ans.

Angèle Terral, native de Caplongue, animatrice depuis plusieurs années, n'a pas souhaité poursuivre cette activité. Elle apportait des renseignements sur les différents modes de garde, les démarches liées à l'embauche d'un assistant maternel, la fonction d'employeur, le métier d'assistant maternel...

Nous la remercions pour ses compétences auprès des enfants, des familles, sa patience pour avoir passé beaucoup de temps sur nos routes.



Depuis le mois d'août, il n'y avait plus de RAM sur le territoire du Lévézou...

Réouverture du Relais d'Assistants Maternels du Lévézou géré par Familles Rurales Aveyron Services

À l'heure où nous écrivons cet article, les haltes-jeux restent suspendues dans l'attente du recrutement d'une nouvelle personne pour assurer les fonctions d'animateur de RAM.

Tous les vendredis de 13h à 16h une permanence administrative est assurée au siège de Pont de Salars, près de la mairie.

Les différents services

3 - Le Cantou

Au cœur du village, le Cantou est un espace ouvert à tous : enfants, ados, adultes, professionnels, chercheurs d'emploi, retraités, que vous soyez d'Arvieu, des communes voisines ou de passage.

Il est fréquenté quotidiennement pour des ateliers numériques, l'emprunt de livres, magazines, CD et DVD, des animations avec les enfants, des accueils de classes, des soirées culturelles, ou de l'accompagnement dans vos démarches administratives avec la maison France Services (ex MSAP).

Le Cantou c'est aussi un lieu d'expositions, un accès à des équipements permettant de scanner, imprimer...

Le Cantou c'est :



Une classe d'Alrance accueillie par le Cantou

LA MÉDIATHÈQUE

Des livres, des films, de la musique, des magazines... pour chacun de nous !

Plus de 9 000 documents (livres, CD, DVD, magazines) pour tous les goûts et tous les âges sont disponibles à la médiathèque.

L'équipe du Cantou, efficacement aidée par une dizaine de

bénévoles, est disponible pour vous accompagner aux heures d'ouverture.

Et si vous avez des envies ou des besoins particuliers, la navette mensuelle de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron permet au Cantou de mettre à disposition de ses lecteurs un catalogue d'ouvrages de plus de 300 000 titres.



Le bibliobus passe 2 fois par an renouveler 800 documents.

Abonnement à la médiathèque : voir dans ce chapitre le § 11 "Tarifs des divers services communaux".

Le Cantou, c'est aussi de l'action culturelle !

Il héberge de nombreuses expositions, organise des spectacles, des ateliers créatifs pour les enfants, des projections ciné, l'accueil d'intervenants et de nombreux événements ouverts à tous, tout au long de l'année.

Un petit groupe participe aux côtés du Cantou à la programmation de certains événements à la salle des Tilleuls. Cette année 2019, 6 spectacles ont été programmés ainsi que 7 séances de cinéma.

Enfin, le Cantou participe aux événements organisés sur Arvieu, sur le territoire du Lévézou et au-delà : "Le Salon du livre d'Arvieu", "Nos campagnes, regards croisés", "Ça déborde", "Culture et lien social", "Ciné-Lévézou" et d'autres initiatives portées par les collectivités ou les associations.

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) ET LA MAISON FRANCE SERVICES

Contact : 05.65.46.06.06 ou msap@arvieu.fr

Horaires d'ouverture : Voir horaires du Cantou

Pour un accompagnement personnalisé, prendre rendez-vous



De novembre 2017 à décembre 2019 le Cantou a été labellisé MSAP, c'est-à-dire Maison de Services Au Public, avec 4 puis 5 opérateurs partenaires : la MSA, la CAF, Pôle emploi, la CARSAT et la Direction des Finances Publiques.

Depuis janvier 2020, la MSAP a été transformée en maison France Services avec 4 opérateurs supplémentaires :
la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la Préfecture de l'Aveyron, la Justice et la Poste.

En 2019 la bonne fréquentation de la MSAP d'Arvieu a confirmé l'intérêt et l'utilité d'une telle structure sur notre territoire.

Nos agents d'accueil, qui suivent des formations régulières, vous ont guidés dans vos démarches administratives et ont été en relation directe avec les professionnels des structures partenaires.

Des rencontres à caractère informatif ont été proposées par la MSAP :

- en début d'année, le directeur du centre des Impôts est venu expliquer le fonctionnement du

Prélèvement à la source (PAS)

- en octobre, en partenariat avec le Point Info Seniors du Lévézou, c'est maître Lanchon, notaire à Cassagnes-Bégonhès, qui a tenu une conférence-débat autour du sujet de la transmission et de la succession.



Rappelons que les services d'aide et d'accompagnement à l'utilisation des services en ligne sont entièrement gratuits, et que le Cantou dispose d'une pièce isolée pour plus de confidentialité.

Il est conseillé de prendre rendez-vous, d'une part pour vous assurer de venir avec les pièces nécessaires à vos démarches et, d'autre part, pour vous indiquer la durée approximative de l'accompagnement par nos agents d'accueil (de 15min à plus d'1h selon les démarches).

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par mail pour toute demande d'informations.

LE SERVICE AUX ASSOCIATIONS, AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

- Un lieu de service, d'information et de coordination pour les associations (affiches, tracts, photocopies noir ou couleur, A4 ou A3, reliure, plastification...)
- Des outils et des compétences à la disposition de tous (particuliers, professionnels) pour : scanner, copier, relier, plastifier, imprimer, envoyer un mail ...

Les différents services

LA CYBER-BASE

Selon votre niveau et vos besoins, nous vous accueillons, vous guidons ou vous formons pour utiliser les outils numériques durant les horaires d'ouverture au public du Cantou, les créneaux d'ateliers programmés, ou bien dans d'autres créneaux sur rendez-vous.

Nous vous accompagnons si nécessaire dans vos démarches en accès libre, ou au travers d'ateliers personnalisés ou de groupes, et sur rendez-vous.

Le Cantou c'est aussi un accès à des équipements permettant de scanner, imprimer (en grand format et sur des papiers spéciaux), créer ou modifier vos documents, les relier, les plastifier...

Pour tous les âges et tous publics sur le territoire Pareloup-Lévezou, la cyber-base vous propose :



En 2019 et en 2020 la cyber-base continuera, dans la mesure de ses possibilités, à se délocaliser dans les communes du territoire avec divers ateliers d'initiation, sur ordinateur ou sur tablette, programmés à ce jour à Salles Curan, Vezins, St Léons... et à la demande sur toutes les communes qui nous solliciteront. À noter pour le premier trimestre notamment un cycle d'atelier "généalogie et internet".

Les publics formés au cours de ces séances reviennent ensuite pour la plupart sur des ateliers programmés à la cyber-base à Arvieu.



En février 2020, en plus des ateliers "classiques" proposés dans le programme trimestriel à Arvieu, un stage photo pour les enfants et ados sera proposé avec Maxime Authier et Sylvie Hanoyer.

La cyber-base coordonne le Club bidouille qui consiste à effectuer des permanences "d'experts" bénévoles : électriciens, mécaniciens, couturiers, informaticiens ou juste bricoleurs passionnés qui partagent leurs compétences et se regroupent lors de permanences au service de vos objets à réparer.

Les permanences ont lieu tous les premiers samedis du mois de 9h30 à 12h à côté de l'épicerie.

Le "pass numérique"

Ce dispositif, initié par l'État, a été adopté par le département et par la Communauté de communes qui a confié son animation au Point Info Seniors. Il permet d'attribuer à des bénéficiaires des "chèques" qui donnent droit à un accompagnement numérique dans des lieux préalablement qualifiés.

Pour notre Communauté de communes il s'agit du Cantou et plus particulièrement de la cyber-base.

La mise en œuvre pratique du dispositif sera précisée courant 2020.

4 - L'agence postale

Bureau ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30
Place de l'Église – Tel. 05.65.46.77.21



5 - Le Bureau d'Information Touristique

Situé place de l'église, il est ouvert aux mêmes heures que l'agence postale, du mardi au samedi, de 10h à 12h30.

En juillet et août, il fonctionne du mardi au dimanche, le matin dans le bourg et l'après-midi à la plage.

Pour l'été 2019 nous avons reçu au bureau de la place de l'église 258 visites, soit 588 personnes,



et 201 visites, soit 455 personnes, au bureau de la plage, soit 1043 personnes au total, en progression par rapport à la saison précédente.

Le service apporté semble apprécié. Bravo à notre personnel communal qui accueille et renseigne nos touristes.

6 - Le portage des repas



Renseignements : ADMR du Lévézou 05.65.69.71.27

Responsable locale : Christiane JEANJEAN 05.65.46.73.28

L'ADMR du Lévézou assure le service de "Portage de repas" dans les communes d'Arvieu, Canet de Salars, Prades de Salars, Trémouilles, Le Vibal, Arques, Ségur, Agen d'Aveyron, et Montrozier.

Sont concernés par le portage des repas : les personnes âgées, seules, handicapées, en couple, les malades et les sorties d'hospitalisation.

Les repas : conditionnés froids sont composés de :

- potage - hors-d'œuvre
 - légumes - viande ou poisson
 - fromage - dessert
- Pain non compris, repas équilibrés.

Possibilité de repas pour les régimes diabétiques.

Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir. Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Une personne livre à domicile :

- le lundi matin : les repas du lundi, mardi et mercredi
- le mercredi matin : les repas du jeudi et vendredi
- le vendredi matin : les repas de samedi et du dimanche

La responsable du service Portage de Repas est Christiane Jeanjean.

Leur coût en 2019 :

- 8,45 € pour une personne
- 16,30 € pour un couple

7 - Le Transport à la Demande

Voir au Chapitre "Intercommunalité / La Communauté de Communes" le détail des liaisons d'Arvieu vers Rodez, Cassagnes-Bégonhès, Réquista, Villefranche de Panat, Pont de Salars et Salmiech.



8 - Le Point Infos Seniors



Le Point Info Seniors tient une permanence au Cantou sur rendez-vous le 4ème jeudi du mois de 10h30 à 12h.

- Pour tous renseignements vous pouvez contacter Laura Pradeilles au 06-75-73-33-57 ou Sophie Puech au 06-75-73-42-03.

Le Point Info Seniors, c'est quoi ?

C'est un lieu d'écoute, d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.

Il est là pour vous.

- Le Point Info Seniors se rend disponible pour être au plus près de vous
- Il vous apporte une réponse globale et aussi individualisée quel que soit votre lieu de vie

Que pouvez-vous en attendre ?

Un service de qualité, attentif et efficace

- Le Point Info Seniors est animé par un professionnel formé qui sera votre référent.
- Le Point Info Seniors vous réserve un accueil physique ou téléphonique de qualité.

- Il vous garantit une écoute attentive.
- Il est neutre et vous apporte des informations claires et précises.
- Il vous accompagne dans vos choix.
- Il facilite votre accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement.
- Il vous garantit les principes de discrétion et de confidentialité.
- Il respecte vos libertés individuelles (opinions, croyances, mode de vie,...).

Un accueil privilégié

- Le Point Info Seniors vous accueille dans des locaux adaptés.
- Le Point Info Seniors vous accueille toute l'année aux jours et horaires indiqués.

9 - Les foires et marchés d'Arvieu

Foire :

Le matin, tous les premiers mercredis du mois

Marchés d'été et Vide-greniers :

Le mercredi matin en juillet et août

10 - Correspondants de Presse de la commune

Centre Presse (Quotidien)

C'est Régine Challe qui assure le rôle de correspondante de Centre Presse.

Régine Challe

Rue des Lavandières - 12120 ARVIEU

Tél : 06 73 58 00 52

reginechalle@yahoo.fr



Magazine paroissial Vivre iCi

Le journal "Rives du Céor" a été remplacé par le magazine "Vivre iCi".

Il est distribué gratuitement 2 fois par an.

Correspondante :

Jeanine Terral – Arvieu

11 - Tarifs des divers services communaux

LES TARIFS DU CANTOU

LA MEDIATHEQUE

Décision du conseil municipal du 11.12.07

Abonnement annuel enfants et jeunes.....	2 €
Abonnement annuel adulte.....	8 €
Abonnement annuel adulte demandeur d'emploi.....	4 €
Abonnement annuel famille	10 €
Abonnement pour l'école de la commune ..	gratuit
Abonnement des écoles hors commune.....	10 €

Décision du conseil municipal du 9.08.2016

Vente du livre *"Arvieu, des femmes... des hommes... et leurs racines"* : 20 €

PHOTOCOPIES AU CANTOU

Délibération du Conseil municipal du 12/12/2018

Prix à la page en €	Noir Recto	Noir Recto-Verso	Couleur Recto	Couleur Recto-Verso
Particuliers	0,20	0,25	0,60	1,20
Assos. de la commune et du territoire, Artisans / commerçants	0,05	0,08	0,15	0,30

Photocopies format A3 : doubler les tarifs indiqués ci-dessus

AIRE DE CAMPING CARS

Vidange + 80 litres d'eau : gratuit

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2019

Après une stabilité des tarifs de 2015 à 2019, ceux-ci évoluent pour converger vers une cible fixée au niveau de la Communauté de communes. Voir chapitre Intercommunalité / Communauté de communes.

Délibération du Conseil Municipal du 17/09/2019

- 69,75 € pour la partie fixe

- 0,94 € / m3 d'eau rejetée dans le réseau

LOCATION DES VELOS ELECTRIQUES

Les vélos et les tarifs sont disponibles "Au P'tit Bout d'Où ?",

Exemple de tarifs dans le bourg

nombre de vélo(s)	1/2 journée 8h30 – 13h30 ou 14h – 19h	1 journée à partir de 8h30 retour avant 19h	2 jours 1 ^{er} jour : à partir de 8h30 2 ^{ème} jour : retour avant 19h
1	8 €	15 €	27 €

LA CYBER BASE

Décision du conseil municipal du 20.10.09

Abonnement accès libre

Forfait de 10 h	5 €
Forfait de 50 h	20 €
Demandeur d'emploi	demi-tarif
Recherche d'emploi + contact ANPE	gratuit

Accès libre occasionnel 0 à 1/2 heure = 0.50 €

Accès libre occasionnel 1 h = 1.00 €

Ateliers standards ou d'initiation 3 €/heure

Ateliers de perfectionnement 5 €/heure

Forfait découverte enfant..... 5 €/an

Vente CD avec boîtier 0.50 €

Vente DVD avec boîtier 1.00 €

Location de matériel : Vidéo-projecteur

Décision du conseil municipal du 12.12.2018

pour un particulier ou une association

extérieure à la commune..... 40 €/jour

pour une association de la commune..... 20 €/jour

PONT BASCULE

Délibération du 25.04.02

de 0 à 3 tonnes	1.50 €
de 3 à 6 tonnes	2.50 €
de 6 à 10 tonnes	3.00 €
de 10 à 20 tonnes	4.00 €
de 20 à 50 tonnes	5.00 €

CIMETIERES

Délibération du Conseil Municipal du 13/12/2016

- vente de concessions cinquantenaires : 30 €/m²

- vente de concessions trentenaires : 20 €/m²

Nota : le personnel communal n'est plus habilité à intervenir dans les cimetières pour ouvrir les caveaux et creuser les fosses.

Vous devez vous rapprocher des entreprises privées habilitées.

Le règlement des cimetières est disponible en mairie et affiché à l'entrée des cimetières.

PATUS COMMUNAUX

Délibération du 24/11/2011

60 € l'hectare cultivé

LES LOCATIONS DE SALLES

Associations de la commune d'intérêt général et public

Gratuité pour la location des salles mais lors des manifestations payantes, une participation forfaitaire pour le chauffage est demandée par jour d'utilisation.

RESERVATION DES SALLES

Toute réservation doit être faite au secrétariat de mairie, suffisamment en avance :

aucune date n'est réservée d'office !

Les demandes d'option ou de réservation par téléphone doivent être confirmées par écrit sous huitaine.

La réservation est effective dès que l'organisateur a déposé en mairie le dossier comprenant :

- le bulletin de réservation entièrement renseigné (notamment les besoins en matériel),
- le règlement d'utilisation de la salle dûment signé,
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'organisateur,
- un chèque de caution de ménage,
- un chèque de caution pour dégradation ou pertes.

Le paiement de la salle s'effectue après réception de la Trésorerie de l'avis des sommes à payer.

Les cautions vous seront rendues à ce moment-là.

Remise en état : la remise en état des lieux est bien spécifiée dans le règlement d'utilisation de la salle

que l'on vous a remis et que vous avez signé.

État des lieux : un rendez-vous est fixé pour l'état des lieux, avant et après utilisation de la salle, entre l'organisateur et un agent municipal.

Lors de la remise des clés, c'est-à-dire la veille de la manifestation, si vous constatez un problème (par exemple l'état de propreté) vous devez en avertir immédiatement le secrétariat de mairie.

Les bulletins de réservation, les règlements d'utilisation des salles peuvent être téléchargés sur le site "Arvieu.fr".

Ce rappel concerne, bien sûr, aussi bien les associations que les privés.

On constate encore trop souvent :

- des utilisations de salles sans réservation,
- des portes qui restent ouvertes,
- des lumières allumées ou le chauffage en marche, après utilisation,
- du matériel ou du mobilier non nettoyé : tables, chaises.

SALLE de SAINT MARTIN des FAUX - Grande salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	50	80	100
1 journée	gratuit	50	60	100	120
1 journée + soirée	gratuit	80	100	160	200
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 50 € (1)	50	60	100	120

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

SALLE de SAINT MARTIN des FAUX - Petite salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	20	30	40
1 journée	gratuit	20	30	40	60
1 journée + soirée	gratuit	40	50	80	100
Option cuisine	gratuit	50	120	100	120
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	40	40	40

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

BAR COMMUNAL DE LA PLAGE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	30	50	60	60
1 journée	gratuit	50	50	100	100
1 journée + soirée	gratuit	60	60	120	120
Option chauffage	Chauffage autorisé avec radiateur(s) fourni(s), sur demande. Un relevé du compteur électrique avant et après utilisation sera effectué pour facturation de la consommation.				
Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €					

BATIMENT COMMUNAL DE LA BASE NAUTIQUE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	40	80	80
1 journée	gratuit	60	60	120	120
1 journée + soirée	gratuit	75	75	150	150
Location cuisine	gratuit	50	50	50	50
Option Chambre	10 € par personne (draps, serviettes et linge non fournis)				
Option chauffage	Relevé du compteur électrique avant et après utilisation pour facturation de la consommation. La cheminée peut être utilisée mais le bois n'est pas fourni.				
Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €					

SALLE DE CAPLONGUE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	20	30	30	60
1 journée	gratuit	30	40	60	80
1 journée + soirée	gratuit	60	80	120	160
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	40	40
Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante					

SALLE DES FETES R. ALMES ARVIEU - Grande salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	100	80	200
1 journée	gratuit	50	80	100	160
1 journée + soirée	gratuit	80	100	160	200
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 50 € (1)	50	60	100	120
Cautions : chèque de 500 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 € (1) si manifestation payante					

Les différents services

SALLE DES FETES R. ALMES ARVIEU - Petite salle 1^{er} étage

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	20	30	40
1 journée	gratuit	20	30	40	50
1 journée + soirée	gratuit	40	50	80	100
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	40	40

Cautions : chèque de 500 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 € (1) si manifestation payante

SALLE DE REUNIONS DES CORDONNIERS ARVIEU - (ancienne maison "Marty")

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	10	10	20	20
1 journée	gratuit	20	20	40	40
1 journée + soirée	gratuit	30	30	60	60
Option chauffage	gratuit ou 10 € (1)	10	10	10	10

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

PETITES SALLES DE REUNIONS DE LA MAIRIE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	gratuit	gratuit	Pas réservable	Pas réservable

Cautions : pas de caution

SALLE CULTURELLE DES TILLEULS ET SON ANNEXE PRESBYTERE

Il est interdit de boire ou manger dans la salle de spectacle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	60	80	120	160
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	20	20
1 journée	gratuit	70	100	140	200
Option chauffage	gratuit ou 40 € (1)	40	40	40	40
1 journée + soirée	gratuit	100	150	200	300
Option chauffage	gratuit ou 60 € (1)	60	60	60	60

Cautions : chèque de 1000 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

(2) si manifestation payante

SALLE DU PRESBYTERE SEULE

pour apéritif, collation,... (interdits dans la salle des Tilleuls)

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée à 1 journée	gratuit	10	15	20	30

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

- Au cas où un événement culturel, un séminaire, une formation payante serait en concurrence avec **une activité régulière gratuite** telle que le yoga, la danse ... **c'est l'évènement payant** (réservé au moins deux semaines avant) **qui sera prioritaire**, une solution de repli étant recherchée ailleurs pour la pratique régulière concernée. On pourra aussi rechercher une entente entre les 2 demandeurs.
- **Pour les troupes proposant un spectacle gratuit**, la location et le chauffage sont gratuits sauf s'il est demandé au public une participation libre, auquel cas 10% de cette participation sont reversés à la commune, sauf pour les associations à but humanitaire.

CAFETERIA DE L'ANCIEN COUVENT (ancienne salle Rose)

- 1 - A l'occasion de manifestations accueillies à la salle des Tilleuls :
la cafeteria peut être réservée comme espace d'accueil, billetterie, ou lieu de collation,
- 2 - Pour tout usage non lié à un événement public proposé à la salle des Tilleuls :
les associations ou groupes peuvent louer la cafétéria pour repas, réunions, ateliers cuisine ...

Renseignements auprès de Sophie, société LAËTIS : Tel. 05.65.46.06.64 ou mail : lejardin@arvieu.fr
Tel. : 05.65.46.06.64 ou Mail : lejardin@arvieu.fr

SALLE DE REUNION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA GRANGE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	10	30	30
1 journée	gratuit	20	20	40	40
1 journée + soirée	gratuit	30	30	60	60
Option chauffage	gratuit ou 10 € (2)	10	10	10	10

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

(2) Si manifestation payante

LA SALLE MULTIMEDIA DU CANTOU

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	25	25	30	30
1 journée	gratuit	50	50	60	60
1 journée + soirée	gratuit	80	80	100	100
Option chauffage	gratuit	compris	compris	compris	compris

Cautions : chèque de 1 000 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup



Une réunion salle de la grange



Une partie de la salle multimedia du Cantou



Autres informations

Le décès de Cathy Soulié

Partie en décembre 2018 en compagnie de son mari Philippe en voyage au Canada pour y retrouver sa fille Justine, nous avons appris avec inquiétude ses problèmes de santé, puis l'importante intervention chirurgicale qu'elle a dû subir à Montréal et son décès le 25 janvier qui a semé la consternation. Cathy n'avait que 54 ans !

Maman de Mathieu, Marie, Justine et grand-mère de Moana et de Cataleya, née en avril, Cathy était très active. Conseillère municipale depuis 2014, elle était aussi membre du Conseil Communal d'Action Sociale.

Ses obsèques à Arvieu le 8 février ont réuni une foule de parents et d'amis.

À son mari, Philippe, à ses enfants et à toute sa famille, nous exprimons une nouvelle fois nos plus sincères condoléances.



Le décès de Gilbert Déjean

Gilbert Déjean nous a quittés le 12 décembre après "une longue maladie" qu'il a affronté avec une lucidité et un courage qui ont forcé l'admiration de tous ceux qui lui ont rendu visite durant cette période.

Il avait été embauché à la mairie en 1989 lors du mandat de M. Léonce Terral. Il ne cessait de répéter que son emploi à la mairie avait été une chance, une source de plaisir et d'épanouissement.

Il est vrai que Gilbert savait tout faire et montrait beaucoup d'ingéniosité et d'adresse dans les travaux très divers qui lui étaient confiés.

Il aimait se dévouer pour sa commune à laquelle il était si attaché.

Il avait pris la retraite le 1er juillet 2015 et se consacrait à ses passions comme la pêche, la brocante, le jardinage,...

Il continuait à fournir consciencieusement les relevés pluviométriques publiés dans l'Arvieunois.

Hélas cette terrible maladie a abrégé une retraite heureuse.

Comble de malheur, quelques jours plus tard, le 6 janvier 2020, nous apprenions avec stupéfaction que son épouse Evelyne venait de décéder à son tour.

À leurs enfants qui les ont si bien entourés et à tous leurs proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Un nouveau défibrillateur place de l'église

Offert par l'association Arvieu Art de Vivre (AAV) lors du 3ème salon du vin, il a été installé place de l'église, à proximité du bureau de poste. Tous nos remerciements à AAV (voir aussi le chapitre "La vie associative / AAV").



Les 30 ans de JP. Pachins Au Bon Accueil

Le 13 septembre, sur la place du Marché, toutes celles et ceux qui avaient répondu à l'invitation de Jean Pierre se pressaient pour marquer avec lui les 30 ans passés à la tête de l'hôtel-restaurant du Bon Accueil.

Après ses mots d'accueil et l'intervention d'amis, puis du député Arnaud Viala, M. Jacques Godfrain lui remettait la Médaille du Tourisme avant que le maire, G. Bounhol, ne lui offre la médaille de la commune d'Arvieu.

Un buffet, à la hauteur de la réputation de notre Maître-restaurateur, était proposé aux invités dans une chaude ambiance musicale avec notre chanteuse locale Elo Solo puis avec des musiciens de l'orchestre de Manu Chao !



Les 10 ans du P'tit Bout d'Où ?



C'est dans une ambiance chaleureuse que les nombreux habitués et clients se sont retrouvés au mois de mai autour de Virginie, de Christine et de leur famille pour fêter les dix années d'existence de leur café-restaurant-tabac-journaux situé dans le bourg d'Arvieu.

Après les discours d'usage qui ont permis de se remémorer la période d'installation, "les filles", comme les surnomment gentiment les habitués, ont préparé un copieux et excellent buffet à leurs clients venus d'Arvieu et de la région qui aiment se retrouver dans ce lieu de rencontre pour y acheter le journal, boire le café, refaire les matchs,...

Merci et rendez-vous dans 10 ans !!!

Un nouveau site internet pour la commune

Le SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) développe une nouvelle offre de sites web, qui permettra aux communes de moins de 3500 habitants qui le souhaitent d'avoir un site moderne, à jour, qui s'adapte au téléphone portable et qui respecte la nouvelle législation imposant que les communes réalisent des démarches en ligne.

Le site d'Arvieu vieillit et il a paru intéressant de saisir cette offre, d'autant plus que c'est Laëtis qui a été retenu par le SMICA pour ce développement.

Arvieu, avec 4 autres communes du département, participe au test de la structure des nouveaux sites. Rendez-vous sur le nouveau site dans les prochaines semaines.

Un rocher de la carrière au carrefour Pont de Salars – Pareloup

C'est un énorme bloc d'amphibole de 5,5 tonnes extrait de la carrière d'Arvieu qui a été transporté et mis en place gracieusement par l'entreprise Sévigné au carrefour de Pont de Salars et de Pareloup, sur un terrain concédé par le Département à la commune.

Ce rocher rappelle la richesse minéralogique de notre commune et l'activité de la carrière qui a débuté en 1945.



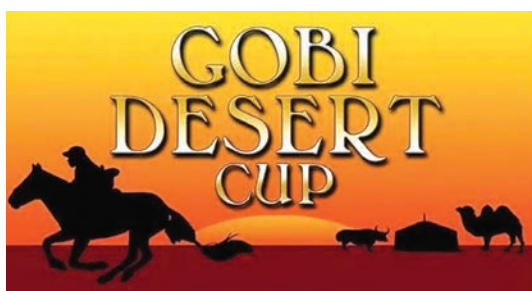
Une championne d'équitation

Cassandra Carmona est une jeune arvieunoise d'adoption de 23 ans, passionnée de chevaux, d'animaux et de nature depuis son enfance dans le Lot.

Elle a représenté la France dans la célèbre et mythique course d'endurance du désert de Gobi en Mongolie (la "Gobi Desert Cup").

Elle a terminé 1ère au classement individuel et par équipe après avoir parcouru 480 km à cheval par étapes de 80 km par jour, portée par des chevaux mongols dans un environnement particulièrement rude.

Un grand bravo à notre championne.



Nos conscrits

Pour la 2ème année consécutive, les jeunes de la commune nés en 2000, 2001 et 2002 ont renoué avec la tradition des conscrits.

La première semaine d'août ils sont passés dans les maisons, puis ont participé à l'organisation de l'inter-village pour la Fête des Estivants.

Ils souhaitent remercier tous les habitants de la commune qui les ont accueillis, pour les bons moments passés avec eux et nous donnent rendez-vous à l'été prochain.





La vie associative

Service aux associations

Le Cantou

Contact : 05.65.46.06.06 ou cantou.arvieu@gmail.com

Guide pour les associations

La convention associations – mairie – commerçants d'Arvieu

Nous rappelons que le guide de partenariat est disponible sur le site www.arvieu.fr.

Toutes vos suggestions permettant d'améliorer la coopération entre commerçants locaux et associations sont les bienvenues. Merci d'en faire part à la mairie ou de les transmettre par mail à contact@arvieu.fr.

Merci aussi à toutes les associations qui effectuent leurs achats sur la commune, contribuant ainsi à son activité.

Les demandes de subventions

Vos demandes de subventions doivent parvenir en mairie avant le 15 avril.

Pour faciliter vos demandes, la mairie met à disposition le document "Déclaration et demande de subvention" que vous pouvez obtenir en Mairie ou sur le site www.arvieu.fr.

Les outils à disposition des associations

Progressivement, la mairie d'Arvieu essaie de proposer des outils pratiques à ses associations.

Vous trouverez l'ensemble de ces outils sur le site www.arvieu.fr / vie associative / la boîte à outils des associations.

Ce site permet d'obtenir :

- le formulaire de demande de subvention
- le guide de partenariat mairie - commerçants - associations arvieu-noises
- le tarif des salles communales
- l'annuaire des associations et des commerçants d'Arvieu
- une aide pour vos diverses démarches : modalités de réservation de salles, autorisations de buvette
- comment faire connaître votre événement, etc...
- le détail des services aux associations proposés par le Cantou

Merci aux responsables de vérifier sur le site www.arvieu.fr la description de leur association, leurs coordonnées et de faire parvenir les éventuelles corrections à cantou.arvieu@gmail.com ou au Cantou.

Ne pas oublier de faire connaître au Cantou les animations et événements de vos associations qui pourront ainsi être relayés par l'Arvieunois, le Bulletin Municipal, le site internet municipal et, éventuellement, par l'Office de Tourisme Lévézou Monts et Lacs.



ADMR	52
Arvieu Art de Vivre	52
Association des Parents d'Elèves (APE)	54
Cap-Nanas et la Cie Papillons	54
Céorette (La)	55
Comité FNACA	56
Club Aviron Arvieu-Pareloup (CAAP)	57
Comité d'Animation d'Arvieu-Pareloup	58
Comité des Fêtes de Caplongue	59
Comité des Fêtes de Saint Martin des Faux	60
Cyber-Cantou et Club Bidouille (Association)	61
Egalité Sur l'Eau (ESL)	61
Familles Rurales	61
Loco-Motivés (Association)	62
Pareloup-Céor Football Club	62
Pueblo Latino (Association)	63
Société de Chasse	64
Sport Quilles Arvieunois	64
Teriya Mali	65
Volley Club Arvieu	66



L'ADMR



L'ADMR, référence du service à la personne, s'engage à apporter des services à l'ensemble de la population et à permettre à chacun de mieux vivre chez soi selon son projet de vie.

Nous apportons au quotidien des services à domicile aux personnes âgées, handicapées ou malades.

Les familles avec enfants peuvent aussi faire appel à nos services, et toutes personnes qui souhaitent être accompagnées à domicile (ménage, courses, aide à la personne, garde à domicile, portage de repas).

L'ADMR du Lévézou est composée de 18 bénévoles, 32 Aides à Domicile, une livreuse pour le portage de repas et 2 salariées administratives.

L'association locale exerce son activité sur plusieurs communes : Arvieu, Canet de Salars, Pont de Salars, Prades de Salars, Trémouilles, une partie de Flavin, le Vibal, Arques, Ségur (Agen d' Aveyron et Montrozier uniquement pour le service portage de repas).

360 personnes ont été aidées par l'ADMR en 2018 ce qui représente 33 895 heures de travail.

Mme Christiane JEANJEAN est responsable du service "Portage de Repas" et MM. Pierre BLANCHYS et Robert BOUNHOL sont "référénts commune" bénévoles. Ils s'occupent des dossiers de demande et de renouvellement sur le secteur d'Arvieu.

Pour le service Portage de Repas, nous avons livré en 2018 : 13 931 repas pour 70 bénéficiaires sur l'ensemble des 9 communes. Ce Service est ouvert aux personnes âgées mais aussi à toutes les personnes momentanément inactives suite à un accident, une maladie...

Pour toute commande, vous pouvez contacter le secrétariat au 05.65.69.71.27 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00.



Le quine de l'ADMR du Lévézou: il avait lieu le dimanche 29 septembre 2019 et a attiré un grand nombre de participants. Le bénéfice permet l'achat de nouvelles blouses de travail, d'une trousse de premier secours pour les aides à domicile et des cadeaux de fin d'année pour tous les bénéficiaires, les bénévoles et les salariés. L'association remercie chaleureusement les donateurs et participants.

Association Locale ADMR du Lévézou, Maison de Santé,
La Lande – Route de Rodez 12290 PONT DE SALARS Tél : 05.65.69.71.27
email : levezou@fedel2.admr.org

Arvieu Art de Vivre (AAV)



PATRIMOINE ARVIEUNOIS



La première année de l'association a été consacrée à repérer le petit patrimoine de la commune (vieilles croix, coudrils,...) et les travaux d'entretien qu'il nécessite.

Des Arvieunois, habitants à proximité de quelques "monuments", ont été sensibilisés et la recherche de financements a clôturé l'année.

Les premiers travaux des bénévoles seront la remise en place de la croix de l'Ouradou, repère disparu qui figure cependant sur les cartes géographiques, et aussi la remise en place d'une croix récupérée à Aurifeuille.

Pour tous renseignements : Jean-Louis Challe 06 74 51 47 93.

UN DÉFIBRILLATEUR

Grâce aux nombreux bénévoles qui répondent présents lors des manifestations organisées par AAV, aux diverses subventions obtenues et grâce également aux participants, à quelque titre que ce soit, avec les bénéfices réalisés en 2018 l'association a été heureuse d'offrir à la population un défibrillateur supplémentaire qui a été installé place de l'église.



AAV remet le défibrillateur à la municipalité

LA DANSE TRADITIONNELLE

La première saison a démarré un peu tardivement mais séduit de nombreux Arvieunois et des habitants de communes voisines. Une quarantaine de participants ont partagé le repas de fin d'année offert par l'association.

LE 23ème SALON DU LIVRE

Superbe salon 2019. Une quarantaine d'auteurs ont présenté des livres de littératures diverses. Bon nombre de livres emportés par des lecteurs d'Aveyron et de Navarre. Nous sommes comblés de joie et prêts à rebondir pour 2020.

COURONS-PÉDALONS, MARCHONS

Pour des motifs déjà évoqués, « La Courons-Pédalons, Marchons » n'a pu avoir lieu en 2019.

LE 3ème ART'VIN

La manifestation est en forte progression avec 300 repas et 500 entrées. Sur 26 vignerons vinificateurs en caves particulières, une vingtaine de ces derniers revient depuis la première édition, certains faisant jusqu'à 8h de route. Les rendez-vous sont pris pour 2020.

LE CALENDRIER 2020

"La Courons, Marchons" est fixée au dimanche 21 juin avec 2 circuits Trails (cours nature sans VTT) et une rando-promenade.

La manifestation, inscrite au Calendrier Départemental des Courses Hors Stades, reste inscrite en Loisir (non chronométrée, sans classement, récompense pour tous).

La commission prévoit la présence d'encore plus d'auteurs, scrupuleusement sélectionnés, pour le 24e Salon du livre qui aura lieu le 3ème dimanche de juillet, soit le 21.

La 4e édition de Art'Vin est fixée au 1er dimanche de décembre, soit le 6.

Le programme détaillé de chaque activité, les cartes, les bulletins



d'inscriptions, les règlements... sont consultables dès le 15 janvier sur le site "arvieu-pareloup.fr".

À l'approche des manifestations, des informations complémentaires sont données sur les pages facebook spécifiques : Run and Bike Arvieu (pour course et randos) – Salon du livre 12 – Art'Vin by Arvieu Art de Vivre.

Le nouveau bureau :
Régine Challe, présidente ;
Michelle Bru, présidente-adjointe ;
Jean-Louis Challe, secrétaire ;
Marie-Françoise Castelbou, trésorière ;
Florian Coste, trésorier-adjoint.

Patrick Druinot est président du Salon du Livre.

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique (APE)

Le bureau de l'APE : il accueille cette année de nouveaux parents fraîchement installés à Arvieu.

Nadège Rouquette reste à la présidence secondée par Vanessa Le Templier et Mathieu Rouy.

La trésorerie est gérée encore cette année par Anne-lise Castelbou, soutenue par Claire Olié. Le secrétariat est assuré par Delphine Palet aidée de Brigitte Barthes.

Pour financer une partie des activités organisées au sein de l'école, comme le voyage scolaire, le spectacle de Noël et le goûter du 20 décembre 2019 entre autres, 4 manifestations ont été prévues :

- un repas dansant le 12 octobre 2019,
- un concours de belote et de tarot avec soupe au fromage le 30 janvier 2020,
- le traditionnel Quine le 11 avril 2020,
- et la soirée de fin d'année, début juillet 2020.



Les jeunes élèves collectent consciencieusement les déchets le jour de la collecte mondiale des déchets le 21 septembre

Les manifestations de l'année précédente ont rencontré un franc succès et l'APE tient à remercier tous les participants et intervenants qui y ont contribué de près ou de loin.

Que cette nouvelle année soit aussi belle pour nos enfants, alors tous à vos agendas !

Les Cap-Nanas et La Cie Papillons

Notre nouvelle petite Compagnie Papillons, symbole d'un éternel éphémère caractérisant nos vies, a su grandir, se métamorphoser.

Enfant de la troupe amateur des Cap-Nanas, la Compagnie Papillons prend son envol et vous propose un nouveau voyage ...

Ce nouveau voyage nous emporte vers La Vie Va, un spectacle sagement écrit par la plume aérienne de Didier Larnaudie, qui permet à six amis de se retrou-

ver pour donner corps à une trépidante tranche de vie, si particulière, si universelle. Les acteurs, animés par la même passion du théâtre, savamment orchestrés par Myriam Gauthier, accompagnée de Pierre Dubois, n'ont d'autre désir que de faire vibrer au fond de chaque spectateur la corde sensible, afin que s'envole la plus magnifique partition collective qu'il soit permis d'entendre, celle qui va raisonner au fond de chaque être.

La Vie Va

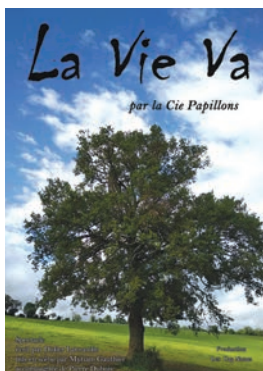
Et si une rencontre bouleversait votre vie...

Un SDF rugueux et bienveillant, un paumé des beaux quartiers redécouvrant la vie, une gardienne de parc gouailleuse et rêveuse, une belle des bois endormie, tous se rencontrent, bouleversent leur vie.

Les rires succèdent aux larmes et les moqueries ne sont que des préludes à la bienveillance.

Des rencontres qui laissent un goût amer ou, au contraire, d'autres qui subliment ; la vie quoi.

Ce spectacle a donné lieu à 18 mois de travail et de répétitions. Nous avons donc entamé notre rencontre avec le public :



- à Baraqueville le 26 juin,
- à Vic La Gardiole (34) le 28 septembre,
- à Langlade (48) le 19 octobre dernier,
- à la salle des Comédiens au Chariot à Rodez le 7 décembre

Nous continuons à savourer notre petite tournée :

- de nouveau à Rodez le 7 décembre,
- à Aurillac (15) le 28 mars 2020,

- et dans tous les petits coins de France et de Navarre qui voudront bien nous accueillir !

À notre plus grand plaisir de partager prochainement "La Vie Va" avec vous !

Contacts Cie Papillons : **Caro** - 06.83.05.50.59 ou **Lolo** - 06.71.15.34.2

Club des aînés la Céorette

Notre club se porte toujours aussi bien. Pour l'année 2019 nous avons enregistré 148 adhérents, une augmentation qui s'explique par l'inscription de personnes extérieures à la commune pour le voyage du Puy du Fou.



Rappelons quelques activités régulières :

- Tous les lundis à 9 h 30, séance de Gym douce suivie, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'un atelier mémoire, sans obligation de faire les deux.
- Le 1er mardi du mois, à Saint Martin des Faux, "Plaisir de chanter" avec le club de Salles-Curan
- Les 2ème, 3ème et 4ème mardis, belote et jeux divers.

Depuis la rentrée de septembre nous avons ajouté le 3ème mardi une randonnée pédestre si le temps le permet.

Notre programme de l'année a été bien chargé :

- Le 14 janvier, Assemblée Générale suivie de la galette des rois et boissons offertes par la municipalité
- 4 mars, repas "tête de veau" à Cassagnes-Bégonhès
- Le 19 mars, Carnaval inter-générations avec les enfants de l'école

- Le 6 avril, repas de printemps au restaurant Costes à Saint Martin des Faux

- Le 16 avril, certains beloteurs ont participé au concours départemental à Flavin

- Le 10 mai, 5 ou 6 adhérents, comme chaque année, ont participé à la dictée "DICO D'OR" à Agen d'Aveyron uniquement pour le plaisir de tester leurs connaissances de la langue française en compagnie des aînés du département et pour passer ensemble un bon moment.

- Le 24 mai, voyage à Gaillac sur le Larzac avec un bon repas, suivi l'après-midi d'un spectacle de chevaux et de magie avec jongleur.

- Le 18 juin, goûter fraises

- Du 19 au 22 juin, voyage au Puy du Fou, rendu possible grâce à l'inscription de personnes extérieures et à la participation de l'association du club de Réquista.

- Le 27 juin, nous avons reçu à la Salle R. Almès la Fête départementale de l'amitié avec environ 350 participants. Mais chaque année le nombre diminue car, comme à Arvieu, les personnes vieillissent.



La vie associative

Nous avons été félicités pour la bonne organisation des randonnées pédestres, de la visite du village, de la belote et des jeux divers (pétanque,...). Même le groupe "Plaisir de chanter" a offert une petite prestation bien appréciée ou d'autres voix se sont mêlées à nous. Même si le repas avait été pris en charge par le bureau départemental, tout cela demande du travail de préparation et d'organisation. Un grand merci à tous les bénévoles

- En juillet et août, repos estival

- Le 5 septembre, voyage sur L'Aubrac : visite de la fromagerie de Laguiole, repas dans un buron et, l'après-midi, visite de la maison de l'Aubrac

- Le 6 octobre, le club avait invité la chorale de Saint Martin du Céor et celle du Haut Ségala de Baraqueville pour chanter au profit de " Lourdes Cancer Espérance". Nous avons enregistré une très bonne participation et remercions les généreux donateurs. L'association nous a vivement

remerciés pour avoir organisé cet après-midi. Merci aux deux chorales.

- Le 20 octobre, spectacle offert aux adhérents à la salle des Tilleuls avec la pièce de théâtre "Les Tigresses De Cantagrel" suivie d'un goûter. Nous regrettons que les participants n'aient pas été plus nombreux.

- Le 22 octobre, après-midi châtaignes à Caplongue

- Le 17 novembre, notre quine annuel a connu un vif succès. Sa réputation n'est plus à faire grâce en particulier à la qualité des lots. Cela fait plaisir.

- Le 14 décembre, le repas de Noël chez Isabelle Gaubert aux Faux a clôturé l'année.

Elle aura été bien remplie.

Cependant, le club souhaiterait la venue de nouveaux adhérents afin qu'au fil du temps il se rajoute un peu. Soyons optimiste pour 2020 !

Le bureau et le Conseil d'Administration souhaitent à tous leurs adhérents, à leurs familles et aux Arvieunois une très Bonne Année, une bonne santé et beaucoup de Joie et de Bonheur.

Comité FNACA d'Arvieu, Trémouilles, Alrance

Bureau :

Président : Gaston TERRAL

Trésorière : Monique SOULIÉ

Secrétaire : Paulette BOUSQUET



Les rencontres de notre comité au cours de cette année 2019 :

- La journée du 19 mars, date officielle de la fin de la guerre d'Algérie, était organisée par la section d'Arvieu. À 10 h, rassemblement au mémorial de La Primaube, puis au monument aux Morts d'Arvieu.

Le repas nous a réunis au restaurant de Jean-Pierre Pachins.

- Le 10 novembre, nous étions à Alrance pour la commémoration du 11 novembre.

Lors de la cérémonie conduite par le maire d'Alrance, trois anciens d'Algérie ont été décorés de la Croix du Combattant : Pierre Besse, Gaston Dejean et Jean-Marie Maurel.

Un bon repas a été servi à la Calmette de Caplongue préparé par Noélie Vayssettes qui reprend le flambeau à la ferme auberge.

Nous remercions les trois récipiendaires pour le verre de l'amitié qu'ils nous ont offert.

C'est avec tristesse que nous avons participé à la sépulture de Simone Alary à Caplongue le 6 mai 2019.

- Le 29 juin 2019, nous entourions la famille Boudes à Caplongue pour la sépulture de Josette et, le 17 août 2019, la famille Mazars à Trémouilles lors du décès de Jean Mazars.

- Le 28 octobre 2019, sépulture de René Vialaret à Trémouilles.

Le comité adresse à Louis Alary, François Boudes et Annie Mazars son amical soutien dans leur épreuve.

Notre pensée va aussi vers toutes les adhérentes et les adhérents qui sont seuls.

Pour 2020, bonne et heureuse année à tous.

Club Aviron Arvieu Pareloup (C.A.A.P)

Saison 2019 – 2020

Encore une belle année en aviron



Les 40 ans du club

L'année 2019 a été marquée par les 40 ans d'existence de notre club.

Depuis 1979, notre association accueille et forme de nouveaux membres à sa pratique.

Pour fêter cela, un week-end a été consacré à cet événement. Nous avons accueilli soixante-sept rameurs de dix-sept structures différentes pour une quinzaine d'équipage, ainsi que six accompagnateurs.

Séjour sportif mais aussi festif pour nos convives, avec dégustation de spécialités locales bien entendu.

Le nombre de membres inscrits à notre club ne cesse de croître. La trentaine d'affiliés étant atteinte, de nouvelles embarcations ont été acquises de manière à répondre à la demande. Deux yolettes supplémentaires sont donc désormais disponibles.

En parallèle à cela, le CAAP, en saison estivale, ouvre ses portes aussi le mercredi soir : gros succès pour ce nouveau rendez-vous. Ces différentes ouvertures hebdomadaires ont permis d'accueillir un grand nombre de licenciés d'autres clubs, mais aussi de réaliser trente et une initiations.

Ces dernières sont assurées par deux éducateurs bénévoles, mais aussi par cinq nouveaux initiateurs fraîchement formés avec succès sur notre lac de Pareloup.

En effet, pour la première fois cette année, une session de formation spécifique à ce type d'encadrement a été autorisée et organisée au sein de notre club par la FFA (Fédération Française d'Aviron).

Quarante ans, mais toujours dynamique !

Salars pour "ça déborde en Lévezou" due, contrairement à la précédente édition, à une météo catastrophique.

En décembre, un planning des sorties pour cette nouvelle saison sportive a été établi en espérant fédérer un maximum de rameurs.

Notre club est toujours référencé handisport. Les personnes concernées et intéressées peuvent donc profiter de nos équipements adaptés.



Les sorties vers d'autres clubs, les partenariats avec certains CE, les animations autour de nos différents plans d'eaux ont été maintenus tout au long de l'année.

Toutefois, succès mitigé concernant notre animation à Pont de

Un tarif préférentiel est toujours d'actualité pour les initiations des habitants des monts et lacs du Lévezou.

N'hésitez donc pas à venir nombreux à la découverte de notre sport.

**Bonne nouvelle année 2020 que nous vous souhaitons heureuse !
Au plaisir de vous accueillir parmi nos équipages !**

Comité d'animation Arvieu-Pareloup

Tout d'abord, le comité adresse ses meilleurs vœux à ses bénévoles et les remercie chaleureusement pour leur implication !

Il remercie toutes les personnes qui participent à la réussite de ses manifestations : la municipalité, ses sponsors et ses fournisseurs.

Une nouvelle année de festivités s'achève pour le comité d'animation d'Arvieu-Pareloup :

- le 19 janvier dernier s'est tenue l'assemblée générale.
- le quine a eu lieu le 27 janvier.
- le 1er mars, le traditionnel banquet a rassemblé une centaine de personnes bénévoles d'hier et d'aujourd'hui (et de demain !). La soirée s'est déroulée dans la musique et la bonne humeur.
- de nouveaux pulls et t-shirts ont été réalisés et vous avez dû avoir l'occasion de les croiser à l'occasion des fêtes ou bien dans le village.
- les 24 et 25 mai derniers, s'est déroulée la 20ème édition du Mac d'Oc. Malgré une programmation alléchante, la fréquentation de cette édition anniversaire a un peu déçu. Le comité réfléchit à faire évoluer la formule.
- a Fête des Estivants, qui a eu lieu les 2, 3 et 4 août, a de nouveau rencontré un vif succès ! Le vendredi, de nombreux Arvieuais sont venus partager un moment de convivialité avant d'assister au feu d'artifice, tandis que le samedi le beau temps a permis une belle ambiance "d'Arvieu en délire".



Pour suivre les activités du comité : Facebook "Comité d'Animation d'Arvieu"
Contact : arvieu.cdf@gmail.com

À ARVIEU NOUS FAISONS LA FÊTE ET NOUS LA FAISONS BIEN !



Enfin, le dimanche, le déjeuner aux tripoux a connu une bonne affluence et la fête s'est conclue par un thé dansant et une soirée paëlla "en service continu" permettant à chacun de vivre la soirée à son rythme.

- l'année de festivités s'est achevée par la fête des hiversants les 1er et 2 novembre derniers. Le retour de la soupe au fromage le vendredi soir a séduit quelques 150 personnes, n'empêchant pas les concours de belote et de tarot de commencer sans tarder.

Le samedi, un public jeune et en nombre est venu s'amuser.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour une nouvelle année de festivités !

Voici le bureau pour l'année 2019 :

Présidence : Benjamin FAU (président)
Simon VEYRAC (vice-président)
Damien VERNET (vice-président)

Trésoriers : Loïc FABIE
Valentin BOUDES
Anthony CRESPIEN
Jean-Charles VAYSSETTES

Secrétaires : Noélie VAYSSETTES
Agathe BOUDES

Comité des fêtes de Caplongue

Contact : Café Des Gens : 05 65 46 70 84 - Caplongue@mail.com

Le Bureau :

Co-présidents : Frédéric Marty, Bastien Michardière

Trésorières : Brigitte Geoffroy, Stéphanie Degoute

Secrétaires : Raphaël Terris, Florence Salabura, Marie Cellier

Caplongue 2019



VIDE-GRENIER

**Vide-grenier pluvieux, vide-grenier heureux !
... Et...repoussé ...**

La 3ème édition du vide-grenier de Caplongue a eu lieu exceptionnellement au mois de juin !

Le temps n'était vraiment pas favorable en ce 8 mai 2019 et nous avons dû déplacer le vide-grenier cette année au 9 juin.

Curieux et dénicheurs étaient bien là, et, pour rassurer tout un chacun, nous partons sur une formule "sécurité" à partir de 2020.

Ce sera le 8 mai sous le soleil à Caplongue et... en

cas de pluie, rapatriement à la salle des Fêtes d'Arvieu !

On chinera au sec !



SAINT-GENS SOLAIRE !

29 juin : caravanes à thème et ambiance musicale pour la Saint Gens



Encore une jolie soirée cette année à la lueur du feu de la Saint Jean.

Des guinguettes, des groupes de musique et des découvertes culinaires. Tapas et assiettes nomades pour accompagner un groupe local : Los Vezos Locos de la Leche Que Ve Zu, ainsi que les Pegus n'co et la Chorba que Raouf.

La chaleur d'une soirée d'été, pour amorcer les vacances.

SAINT SATURNIN, DANS LA TIÉDEUR DE L'HIVER

30 novembre : Saint Saturnin, soirée joyeuse

Haut les cœurs avec Keumar La Chaume, Les Cadillac Rumble, No Mad No System et les

Désaccords d'Leon en ce 30 novembre à Caplongue!

Toujours au coin du feu, toujours un bon moment...

Très bonne année à toutes et à tous....

Comité des Fêtes de Saint-Martin-des-Faux



La traditionnelle fête patronale de la Saint Martin s'est tenue les 8, 9 et 10 novembre.

Le comité avait concocté un beau programme de réjouissances avec au menu des moments de partage le temps d'un week-end riche en animations.

Le week-end de fête a commencé, comme habituellement, par un concours de belote et de tarot. En effet, le vendredi soir, les amateurs de jeux de cartes ont pu se divertir et certains ont eu le plaisir de recevoir de beaux lots pour leur victoire.

régalant les convives présents ainsi que la performance de reprises musicales ensoleillées et rythmées livrée par le groupe festif Duonivo, suivie de la prestation de Podium Alkalines No Limit, assurèrent une ambiance conviviale jusqu'au bout de la nuit pour le plus grand bonheur des festaires.

Très tôt le lendemain matin, les cuisinières et serveuses, arrivant à pas feutrés pour ne pas déranger les irréductibles faussols ayant veillé toute la nuit pour assurer le rangement et la mise en place de la salle, étaient

qu'un petit goûter (gaufres, nutella, confitures, sucre, café) en fin d'après-midi pour partager un moment de convivialité.... Pendant ce temps, les jeunes perpétuaient la tradition des aubades.

Nous remercions tous les habitants du village et des alentours pour leur générosité et l'accueil bienveillant de nos jeunes, qui s'impliquent de plus en plus pour faire vivre cette fête.

Pour préparer l'entrée dans l'hiver, la soirée raclette a conclu le



Samedi après-midi, des randonneurs, amateurs et confirmés, sont partis à la découverte des berges du Lac de Pareloup pendant que les bénévoles, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, dans une ambiance familiale, s'activaient aux fourneaux et à la préparation de la soirée. C'est autour d'un café et de fouaces que les nombreux randonneurs ont débriefé leurs performances physiques.

Le concept du samedi soir semble avoir ravi le public.

Le repas de produits du terroir

prêtes à régaler chacun en s'activant ardemment autour de tripoux, steacks... Les connaisseurs du renommé déjeuner "Made in Les Faux" étaient toujours aussi nombreux.

Le dimanche après-midi, un concert de Ruthen' Accordéon et des jeux en bois ont divertis petits et grands. Quoi de mieux

week-end sur une note gourmande.

À l'heure du bilan, les membres du comité sont satisfaits. Les bénévoles comme toujours ont fait de cette fête une date réussie, joie et bonne humeur rythmant le week-end.

Le prochain rendez-vous que propose le comité sera le quine.

À noter quelques changements dans la composition du bureau :

Président(e)s : Jean-Joseph Soulié, Sophie Bru

Vice-Présidents : Damien Campels, Bastien Monteillet

Trésoriers : Fany Salgues, Flavie Monteillet

Secrétaires : Méguie Monteillet, Lucie Terral, Arnaud Bessière

L'ensemble du comité vous adresse ses Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

Cyber Cantou et Club Bidouille

- **Co-president(e)s** : Anita Bentley – Johan Barrot
- **Trésorier** : Graham Bentley
- **Secrétaires** : Manon Cazottes : 05 65 46 06 06 et Aurélien Capou

Cette année encore, notre association a été très active.

Côté **Cyber Cantou**, quelques ateliers ont été organisés : "Les enfants et les écrans", "Sécuriser son ordinateur et ses données",...

Côté **Club Bidouille**, environ 70 "objets" ont été vus par nos "experts" bricoleurs et la plupart ont pu être réparés et retrouver une nouvelle vie.

Les premiers samedis du mois, de 9h30 à 12h.

De nouveaux bénévoles nous ont rejoints, ce qui promet encore plus de succès de réparations !

UNE NOUVEAUTÉ : un estivant qui vient à Arvieu depuis plusieurs années, Arvieunois de cœur, nous a fait un don de matériel de mesure réformé par son institution.

Ce matériel est très utile, car il nous permet de mieux diagnostiquer des pannes d'appareils électriques. Alors, si vous avez connaissance de matériel de laboratoire qui ne sert plus, n'hésitez pas, faites un don !

Nos "clients" viennent de plus en plus loin et, de plus, nous essayons !

Une initiative similaire est née à Naucelle, portée par le Centre Social et une association semblable devrait voir le jour à Espalion.

Et pour encore mieux nous trouver, nous avons désormais une belle enseigne réalisée par des bénévoles (photo).

Bonne année à toutes et à tous



Egalité Sur L'eau (ESL) - LAC DE PARELOUP

Été 2019, l'association ESL fête ses 18 ans !

Cela vaut bien un petit clip pour remercier personnes valides et personnes handicapées de venir profiter, ensemble ou pas, des activités nautiques sur la plage d'Arvieu-Pareloup !!!

Rendez-vous sur notre page Facebook "Lac de Pareloup



Egalité Sur L'eau" ou suivez les liens :

<https://youtube/DqVdymju0n4>

ou <https://vimeo.com/371644398>



Egalité Sur L'eau, fournisseur officiel de plaisir depuis 2001 !!! 18 ans, la vie commence !!!

Familles Rurales d'Arvieu



Partager de bons moments, rester en forme, développer son sens artistique, ce sont les objectifs que poursuit inlassablement l'association avec des activités de qualité destinées aux petits et aux grands.

Les nouveautés de cette année :

- la trompette qui rejoint ses amis la batterie, la guitare et l'accordéon déjà bien en place.
- l'atelier couture qui a fait preuve de ses talents l'an passé avec la création des costumes de fête de fin

d'année de l'école, attend de nouveaux défis pour montrer sa créativité.

- Elodie offre aux plus jeunes l'occasion de s'exprimer pleinement dans les ateliers d'expression artistique.
- se faire plaisir avec des moments de gourmandise partagée, vous en aviez envie, Familles Rurales vous le propose ! Rejoignez-nous.

L'association vous souhaite une année 2020 pétillante et créative...

Renseignements : Vanessa Le Templier 06 45 14 05 33 ou <https://www.facebook.com/arvieu.familles.rurales/>

Les Loco-Motivés



Depuis le lancement du nouveau site des Loco-Motivés, fin 2018, l'activité des Loco-Motivés continue de battre son plein.

Les deux points relais de la commune, à Caplongue et à Arvieu, font partie des plus conséquents (vous pouvez y retirer vos commandes de produits locaux le mercredi après-midi).

Depuis la sortie du nouveau site en octobre 2018, le nombre de paniers hebdomadaires est en nette évolution. Aujourd'hui, ce sont en moyenne 220 paniers par semaine qui sont distribués.

Les points à retenir de 2019 : le remplacement de Julie le temps de son congé maternité par Sophie, de nombreuses sollicitations pour des buffets et la structuration de cette proposition, l'ouverture de 2

nouveaux points relais à Rodez, une amélioration de l'offre en légumes, l'installation dans les nouveaux locaux du Jardin ...



Les projets 2020 : la sortie du blog avec une présentation de tous les acteurs des Loco, toujours plus de recettes à base de produits locaux et la relance de la Tchapellette, notre petite lettre d'infos, une réflexion plus poussée autour du local logistique...

Infos et contact :

contact@loco-motives.fr- 05 65 46 47 46

Stéphanie DEGOUTE

Association les Loco-Motivés

Place de l'église - 12120 Arvieu

Tél. 06 16 63 20 33 - 05 65 46 47 46

www.loco-motives.fr

Pareloup Céor Football Club - PCFC

La nouvelle saison de foot est déjà bien entamée et les premiers bilans sont plutôt positifs.

En ce début de saison, les effectifs se sont maintenus avec 110 licenciés :

- 36 licenciés seniors qui évoluent cette année en D4 et D5,
- l'école de foot, quant à elle, compte 54 enfants répartis de la manière suivante : 4 U15 – 1 U14 – 11 U13 – 5 U12 – 10 U11 – 12 U10 - 3 U9 – 5 U8 – 2 U7 et 5 U6, (dont 2 licenciées féminines),
- les dirigeants et coaches.

Parmi les temps forts de la saison passée, nous retiendrons la journée de fête du 8 mai qui a permis aux anciens joueurs et aux licenciés seniors actuels de s'affronter au cours d'un match amical sur le terrain de Salmiech le matin. Les festivités ont continué autour d'un repas à la salle des fêtes réunissant jeunes et moins jeunes.

Autre moment important du Club, la fête de la loue au mois de juin à Cassagnes avec, cette année, le groupe La Déryve qui a animé le samedi la soirée apéro tapas, et le thé dansant avec François Xavier le dimanche après-midi et le soir après le repas.

Nous remercions les habitants de la commune de Cassagnes pour l'accueil qu'ils ont réservé à nos jeunes licenciés pour les aubades.

Les enfants de l'école de foot sont partis assister à un match de Ligue 1 au Stadium de Toulouse (TFC – PSG).

L'Assemblée Générale de fin d'année a permis la mise en place d'un nouveau bureau :

- **Présidents** : BRU Hervé et PUECH Mathieu
- **Trésoriers** : LABASTRIES Georgette et NESPOULOUS Antonin
- **Secrétaire** : BOUGNOL Sophie



Parmi les dates à retenir pour les prochains événements :

- **le quine** qui se déroulera comme l'année dernière à la salle des fêtes d'Arvieu le dimanche 22 décembre après-midi,
- **la soirée belote** à la salle des fêtes d'Auriac Lagast le vendredi 13 mars 2020,
- **la sortie de l'École de Foot** le 9 mai 2020 au stadium de Toulouse (sortie en projet à ce jour)
- **la fête de la loue** à Cassagnes le premier week-end du mois de juin 2020.

Le Club de PCFC remercie les sponsors, les partenaires financiers, les différents commerces qui permettent la bonne marche des festivités et le bon déroulement de la saison (lots pour le quine, achat de matériel, etc...), les mairies de Cassagnes, Salmiech et Arvieu.

Association Pueblo Latino

Atelier de musique latine

L'atelier d'Arvieu est né fin 2018 sous l'impulsion de 5 musiciens Arvieunois et a grandi tout au long de l'année 2019 pour finalement devenir un orchestre de 18 personnes lors du dernier concert !

Animé par César, l'atelier revisite les grands classiques de la musique sud-américaine : Salsa, Cumbia, Bolero, Ska.

Les répétitions ont maintenant lieu le vendredi soir, place du marché à Arvieu. Le local, mis à disposition par la mairie, a fait l'objet d'un chantier participatif avec les musiciens pour ranger et aménager les lieux. L'orchestre a eu l'occasion de jouer 4 fois devant le public arvieunois mais aussi de se produire pour la première fois au Club à Rodez en novembre 2019.

Les répétitions sont toujours ouvertes à tous, même aux curieux qui veulent simplement écouter. Cependant, pour intégrer le groupe nous demanderons peut-être aux débutants de passer par quelques cours particuliers, le niveau de l'orchestre ayant bien progressé !

Le groupe peut se déplacer en 2020 pour jouer lors de fêtes ou événements. N'hésitez pas à contacter l'association pour plus d'information.

Pour la Saint-Valentin 2020, le groupe propose aux messieurs (et pourquoi pas aux dames ?) d'Arvieu de venir chez vous, chanter la sérénade à l'élue(e) de votre cœur. Réservez votre créneau auprès de l'association !

Concerts et événements 2019

Tout au long de l'année, l'association a organisé des concerts :

- février 2019 : premier concert de l'atelier à la salle des Tilleuls, suivi d'une initiation danse
- mai 2019 : concert d'Opus Mambo, groupe de salsa Suisse venu dans le cadre d'un partenariat



- novembre 2019 : concert de Manu Galure pendant son tour de France à pied

- novembre 2019 : partenariat avec le Club à Rodez pour une soirée Cumbia

Suite à l'inauguration du Jardin d'Arvieu, nous avons aussi participé à deux séminaires professionnels en proposant des ateliers danse et percussions. C'est également dans ce Jardin que l'association a reçu Los Guayabo Brothers (cumbia) en résidence artistique début juillet.

Première édition du festival Pueblo Latino juillet 2019

Il y a beaucoup de choses à dire sur cette première édition et sur demande nous pouvons vous envoyer le bilan complet du festival.

En voici ici un bref résumé en quelques chiffres clés : 6

concerts sur 2 soirées - 54 musiciens sur scène - 660 entrées payantes - 2 têtes d'affiche : Orlando Poleo et "La -33" - 5 écoles de danse - 12 artisans - une trentaine de publications dans la presse locale, nationale et internationale - un public venant de 10 départements différents - 100 bénévoles, principalement du village.

Le festival à Arvieu a fait naître de nombreux projets et collaborations en amont du festival :

- avec l'école et les parents d'élèves : ateliers musique et danse latine à l'école d'Arvieu qui se sont terminés à l'occasion de deux représentations du spectacle de fin d'année juste avant le festival
- avec le club couture de famille rurale : confection des jupes de cumbia pour les filles de l'école
- avec Le Cantou : exposition de photos de la Colombie
- avec les Comités des fêtes de Caplongue et d'Arvieu : deux buvettes et des boissons au top !
- avec La Céorette : confection des décors du festival



Nous souhaitons profiter de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui ont permis à ce festival d'exister en donnant du temps et de la créativité !

Et la suite pour 2020

En 2020, les projets continuent avec un autre partenariat avec le Club à Rodez en janvier, un projet de carnaval en février à Arvieu, d'autres résidences artistiques à venir et une **deuxième édition du festival les 12 et 13 juin**. Pueblo Latino avait pour objectif dès le départ de créer du lien autour de la musique et nous continuerons à porter des projets de création et diffusion musicale à condition que cela nous permette de nous amuser et de partager des moments chaleureux et humains !

Présidente : Armandine Ruecontact@pueblo-latino.fr - 06 50 49 75 05



Société de chasse



Bureau saison 2019-2020

Président : Michel Lalorgue

Vice-président : Fabien Viguié

Secrétaire : Cédric Clot

Secrétaire adjoint : Jacky Buscaylet

Trésorier : Rémi Canac

Trésorier adjoint : Gaëtan Grimal

Notre société s'efforce d'aller de l'avant afin de permettre à nos adhérents sociétaires et actionnaires de pratiquer leur loisir.

C'est pour cela que différents lâchers de faisans et de perdreaux ont été réalisés en cours de saison.

Au niveau des effectifs on note une légère baisse du nombre de cartes vendues, mais toutefois nous restons sur un bilan positif.

Courant 2019, la société de chasse, en collaboration avec Alain Crespin, a organisé un concours de meutes sur lièvre au chien courant.

Ayant connu un vif succès, **ce concours sera renouvelé le 15 et 16 février 2020** permettant ainsi d'apprécier le spectacle offert par ces meutes de chiens venues de différents départements de la région.

Au niveau des battues, elles ont toujours lieu le samedi, suivies du repas de midi préparé par notre chef Raymond.

Le 8 octobre 2019, un changement de bureau a été effectué : Rémi Géraud a cédé sa place après 17 années au service de la société en tant que trésorier. Un grand Merci à Rémi pour tout ce travail réalisé avec un grand soin (au centime près).

Le bureau de la société de chasse d'Arvieu vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Sport Quilles Arvieunois



Le bureau :

Présidents : Xavier THIROUX – Patrick MONTEILLET

Trésoriers : Damien VERNET – Marc FERRIEU

Secrétaires : Lisa BOUNHOL – Solenn BOUNHOL

Le SQA compte 42 licenciés pour la saison 2019. Les classements du championnat d'Aveyron 2019 des équipes en catégories seniors hommes sont les suivants :

En Promotion B l'équipe BOUNHOL finit 12ème, en Essor B l'équipe BRU finit 6ème, en Essor A l'équipe MALAVAL finit 11ème, en 1ère série l'équipe VEYRAC finit 3ème, en 2ème série l'équipe HERBAS finit 1ère, l'équipe BOUDES finit 6ème et l'équipe FABIE finit 9ème

Les classements des équipes féminines sont les suivants :

En 3ème série l'équipe REYNES finit 8ème, en 5ème série l'équipe BOUNHOL finit 7ème.

Nous féliciterons l'équipe HERBAS pour son titre en 2ème série ainsi que l'équipe VEYRAC pour sa 3ème place en 1ère série.

Nous féliciterons également Valentin BOUDES et Gilles BARTHES qui terminent respectivement à la 1ère et 3ème place en championnat individuel d'Aveyron dans la catégorie JB.

Cette année, trois manches furent organisées sur le terrain de la rivière : deux manches de championnat

en District du Lévézou qui se sont déroulées le 28 avril et le 19 mai et la finale qui a été organisée par le club de Lestrade le 30 juin.

La saison s'est terminée par une soirée grillades pour remercier l'engagement des bénévoles lors des manifestations et pour l'entretien du terrain.

Des travaux de remise en état du terrain ont été engagés par la Mairie au début du mois d'octobre, du sable a été rajouté et compacté.

Les membres du SQA se tiennent à votre disposition si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir ce sport convivial.



Le Sport Quilles Arvieunois vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020.

Teriya Mali



Vote et renouvellement du bureau lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2019 :

Président : Momon Vayssettes

Vice-Président : Philippe Lacaze

Trésorières : Isa Lefebvre, Cathy Boudes-Bousquet

Secrétaires : Isa Vayssettes, Cécile Lacaze, Sandrine Massol (blog)

Membres du bureau : Charlie et Éliane Firtion, Marie-Hélène et Gilles Bounhol, Marie-Hélène Audouard et Justin, Noélie et Jean-Charles Vayssettes, Philippe Lefebvre, Jean-François Boudes, Catherine et Gilbert Poulhès, Guy Lacan

Membres de l'association : tous ceux qui adhèrent avec une cotisation !

Alors, n'hésitez pas !

10 € + 20 € + 10 € + 50 € + ... + 100 € = les petits ruisseaux font les grandes rivières...

(possibilité de déduction d'impôts). Formons ensemble une belle équipe solidaire et bien informée !

Une année très riche :

- décembre 2018 : vente d'artisanat malien Au P'tit Bout d'Où avec une très belle recette. Merci à Christine et Virginie qui prennent du temps pour la vente.
- le 22 février 2019 : dans le cadre du challenge des joueurs de tarot du Lévézou, un repas ouvert à tous a été organisé à La Calmette. Très bonne fréquentation ; un grand merci à Noélie et Jean-Charles pour le prêt des locaux.
- le 14 avril : très belle randonnée solidaire autour du lac de Pareloup avec une urne bien remplie et vente d'artisanat.
- le 17 juillet : réunion d'information à la salle R. Almès sur le suivi des travaux de conduite d'eau potable à Gouana avec Roland Hauswald (ACAD) en présence de M. Olivier Guiard, responsable de l'Agence de l'eau Adour-Garonne en Aveyron.
- pendant l'été : vente de livres du Cantou au profit notamment de Teriya Mali, comme c'est le cas depuis quelques années.

En octobre :

- les élèves GS/CP/CE1 de l'école d'Arvieu se sont interrogés sur la provenance de l'eau du robinet. Ils ont aussi cherché toutes les utilisations de l'eau et ont comparé leurs conditions d'accès à l'eau potable avec celles du Mali.

Ce travail, qui s'inscrit dans plusieurs domaines comme les sciences, le langage, l'éducation



morale et civique, l'éducation au développement durable et l'utilisation du numérique, s'est concrétisé par la réalisation d'un calendrier 2020 dont le bénéfice de la vente permettra "de payer un bout de tuyau pour qu'à Gouana ils aient l'eau potable..."

En octobre aussi, l'inauguration du réseau d'eau potable

- C'est une délégation de 7 personnes d'Arvieu qui s'est rendue au Mali dans le village de Gouana (environ 60 000 habitants !) pour inaugurer le réseau

d'eau potable financé en partie par l'association TERIYA MALI, la Mairie d'Arvieu et par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Sans la contribution de cette dernière à hauteur de 80%, le projet n'aurait pas pu être réalisé.

Le projet a bénéficié aussi de l'aide de collectivités locales (Mairie de Sainte Juliette et Syndicat des Eaux du Ségala) et de dons privés. La vente d'artisanat malien a aussi contribué à réunir les fonds nécessaires à ce projet.

L'association Teriya Mali tient à remercier tous ceux qui ont permis cette réalisation et notamment l'ONG toulousaine ACAD. L'étude du projet, la recherche de partenaire et la construction ont pris plusieurs années et ont aiguisé un peu l'impatience des uns et des autres.

Alors, quand le robinet s'est ouvert ce mercredi 23 octobre à l'une des neuf bornes fontaines, une petite pointe d'émotion s'est mêlée à la joie des villageois.

Comment ne pas être sensibles au fait que, grâce à cette action, les femmes, essentiellement, feront moins de kilomètres pour accéder à l'eau et les villageois boiront de l'eau potable avec l'espoir d'être moins malades !

Certes, ce n'est qu'une goutte d'eau sur ce continent africain, mais quelle belle goutte d'eau !

Lors de l'inauguration, les membres de Teriya Mali ont été accueillis très chaleureusement et avec les honneurs.

La vie communale

Ils souhaitent pouvoir transmettre ce qu'ils ont ressenti à tous ceux qui ont contribué ici, en France, à la réussite de ce projet.

Le 13 décembre : c'était l'assemblée générale qui a reconduit le bureau.

Après le point sur l'activité de l'association ont été évoqués les immenses besoins de Gouana (école surpeuplée, pauvreté, assainissement,...). Des idées de nouveaux projets ne manquent pas...

Une soirée diaporama ouverte à tous a clôturé la soirée.

Dates à retenir :

- **le vendredi 21 février** : soirée Tarot et repas à la Calmette ouvert à tous.
- **le dimanche 19 avril**, rando autour de Peyrebrune, du lac de Villefranche de Panat et du Lagast. Départ le matin de La Capelle Farcel.



« Nous ne pourrons vaincre aucune des maladies infectieuses qui affligent les pays en développement tant que nous n'aurons pas gagné la bataille pour l'eau potable, l'assainissement et les soins de santé de base. » Kofi Annan.

Volley Club Arvieunois



La saison du club de volley d'Arvieu est déjà bien entamée. Après un premier mois consacré aux entraînements, les matchs de championnat ont repris début octobre.

Cette année, la poule C dans laquelle joue Arvieu a une orientation loisir très fortement accentuée.



En effet, certaines équipes ont eu du mal à avoir l'effectif suffisant pour faire une équipe complète. Par conséquent, au lieu de jouer à 6 contre 6, ces équipes affrontent leurs adversaires à 4 contre 4. Il est également accepté qu'une équipe adverse « prête » un joueur à une équipe incomplète lors d'un match.

L'objectif principal pour cette poule étant avant tout de pouvoir jouer et s'amuser.

D'ailleurs, cette année la hauteur du filet pour cette poule a également été abaissée pour être intermédiaire entre hauteur féminine et hauteur masculine, ce qui est un bon compromis pour ces équipes mixtes.

Concernant le club d'Arvieu, les responsables de

l'équipe voient avec satisfaction l'effectif continuer de grandir, tout en gardant cet état d'esprit joyeux et décontracté.

Ainsi, trois nouveaux joueurs ont rejoint le club, dont deux débutants et un joueur expérimenté qui a repris après un arrêt de plusieurs années.

Par ailleurs, une nouvelle joueuse débutante pourrait prochainement rejoindre l'équipe.

Pour ce qui est du championnat, la première moitié de la phase aller est terminée. Même si les résultats de cette poule sont secondaires, chaque équipe essaye de faire de son mieux.

Ainsi, le club de volley d'Arvieu constate que les progrès commencés l'année dernière se poursuivent et paient. L'équipe a déjà ainsi déjà remporté sa première victoire. Les autres matchs perdus ont été très accrochés, notamment celui contre les leaders invaincus de la poule (défaite au tie-break 3-2).

L'équipe espère pouvoir poursuivre la saison sur cette bonne voie.

À noter que vous pouvez désormais suivre l'actualité du club de volley d'Arvieu sur facebook : <https://www.facebook.com/VolleyClubArvieu/>

Composition du nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 19 septembre 2019 :

Présidente : Ingrid Trémoières

Vice-président : Sylvain Balmes

Secrétaire : Denis Hannoyer

Secrétaire adjointe : Sylvie Hannoyer

Trésorière : Noélie Vayssettes

Trésorier adjoint : Florian Costes



Un peu d'Histoire...

L'école autrefois

2ème partie : aller à l'école l'évolution de l'enseignement

Suite de l'article proposé dans le Bulletin de 2018.

Aller à l'école...

Je m'appelle Rose et j'habite à Dours. Depuis 1850 l'école est obligatoire pour les filles. Je vais à l'école communale d'Arvieu avec mes cinq frères et sœurs en âge d'être scolarisés. Nous partons tous ensemble avec nos voisins et les élèves de Paulhe et rejoignons en chemin nos copains de Girman.

Pour notre famille l'école n'est pas gratuite car nous ne sommes pas considérés comme indigents. Pour nous cinq c'est une participation conséquente pour nos parents. Ils ont fait un choix : Léon mon frère aîné, qui va sur ses 13 ans, est scolarisé pour un coût de 12 Fr (de l'ordre de quelques €) d'abonnement pour les quatre trimestres. C'est sa dernière année d'école.

Pour moi, la cadette, et pour mes autres frères et sœur nous y allons de façon très irrégulière et le paiement se fait au mois. C'est moins de frais et cela nous permet d'acquérir un minimum de savoir.

Il y a deux bébés à la maison et je dois rester souvent pour m'occuper d'eux et aider maman. Mes frères sont retenus pour garder les troupeaux, aider aux foins ou ramasser les pommes de terre. Les absences à l'école doivent être justifiées.

Des vacances il n'y en a pas. Plus tard il y aura une semaine à Pâques et les vacances d'été du 15 août au 1er octobre.

De Dours à Arvieu c'est une distance importante à parcourir matin et soir à pied (bien sûr, il n'y a pas de ramassage). S'il pleut ou s'il neige, nos capes, vêtements et sabots sont mouillés. Nos parents doivent payer cinquante centimes par enfant pour l'achat du bois pour les cheminées dans les classes.

C'est en 1890 que l'instituteur demande des poêles pour remplacer les chaufferettes utilisées par les filles. Elles sont dangereuses et peuvent enflammer leurs jupes. Le Conseil municipal refuse car il y a déjà des cheminées dans chaque classe. En 1891 la préfecture fait une mise en demeure à la mairie pour un achat d'un poêle par classe.

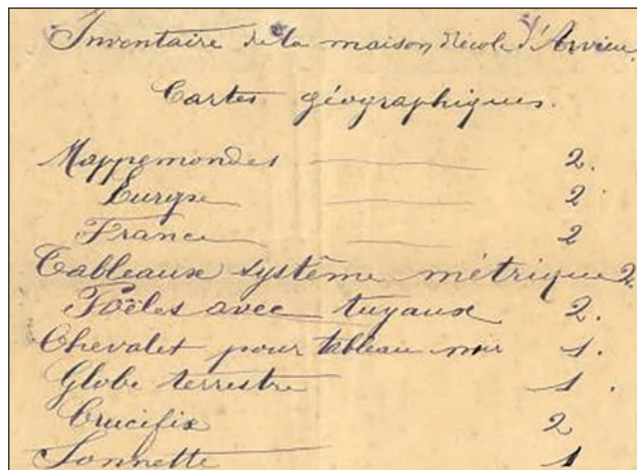
Le matin j'emporte ma gamelle pour le repas de midi. Lorsqu'il y aura des poêles je pourrai la poser dessus pour la réchauffer et mettre mes sabots à sécher. Certains élèves ont plus de chance car ils vont manger chez des connaissances dans Arvieu ou dans les hameaux proches. Ceux qui sont vraiment trop éloignés sont hébergés chez des membres de leur famille. C'est pour cette raison que des enfants viennent d'autres communes : Le Viala du Tarn, Ayssènes, Auriac-Lagast,...

En 1954 pour palier à la malnutrition, aux carences et à la consommation précoce d'alcool, une distribution d'un verre de lait à l'école chaque jour est rendue obligatoire pour les enfants de moins de 10 ans. Si cela pose problème le lait est remplacé par un fruit ou des gâteaux.

J'aime l'école : j'apprends à lire sur des cartes en carton. C'est la méthode de M.A. Peigné. J'adore le calcul. Le latin est remplacé par l'histoire et la géographie pour les garçons et, pour les filles, par le dessin, la cuisine et la couture.



L'école autrefois (suite)



Inventaire de la maison d'école d'Arvieu vers 1880

Bien que ce soit obligatoire, tous les enfants scolarisables ne vont pas à l'école.

En 1861 un inventaire fait état de 220 garçons et seulement 142 d'entr'eux fréquentent l'école. Les filles ne sont enregistrées que dans les écoles mixtes comme à Notre Dame d'Aures.

À 13 ans Rose quittera l'école. Elle aurait aimé poursuivre des études mais c'est surtout réservé aux garçons.

Bien sûr, au XX^{ème} siècle l'enseignement et les mentalités vont évoluer.

◆ L'évolution de l'enseignement

Les enseignants ont de plus en plus de documents à leur disposition. En 1886 l'école d'Arvieu fait l'acquisition de trois cartes de géographie, d'un tableau, de poids et de mesures et de 15 tableaux de lectures.

Au fil des années le matériel s'étoffe avec un baromètre, un thermomètre,... En 1893 le département donne à l'école d'Arvieu du "matériel scientifique et géographique".

Par la suite, la loi Baranger subventionne les communes pour les achats réalisés pour les écoles qui bénéficient alors de l'introduction d'appareils nouveaux.

En 1954 M. Louis Vidal, instituteur à Arvieu, demande un poste de TSF de table équipé de cinq lampes avec tourne-disques et cinq disques alors que pour l'école de Notre Dame d'Aures c'est une caméra avec un écran et la location de films. Pour Clauzelles, c'est un poste de télévision.

Les bibliothèques s'enrichissent de livres offerts par l'Etat. En 1886, 22 livres sont à disposition à la Préfecture.

C'est en 1866 qu'est institué le Certificat d'Etude Primaire, diplôme d'une grande valeur qui sera supprimé en 1989. Ce diplôme ouvre la porte pour poursuivre des études.

Avant ce Diplôme certains ont eu la chance de faire des études. En voici quelques exemples :

- en 1838, M. Jean François Lagarrigue est admis au titre de pharmacien
- en 1840, M. Albert a le premier prix de mathématiques au Collège Royal de Rodez
- en 1861, mesdemoiselles Marie-Rose Grimal et Rosalie Brugier sont reçues à l'examen de sage-femme à l'école de Rodez devant un jury de Toulouse
- en 1864, Mlles Belet et Rudelle sont admises au Brevet élémentaire et obtiennent en 1872 le Brevet de capacité indispensable pour être institutrice
- en 1868, M. Joseph Terral reçoit le prix unique de calcul au pensionnat St Joseph de Rodez
- en 1896 Mlle Bouloc reçoit une bourse du Conseil général pour l'école d'accouchement de Lyon et Mlle Ernestine Marican pour une école de Montpellier où Mlle Henriette Reynès la rejoindra en 1897.

Sur des rapports de M. Garabau, le Conseil refuse faute de fonds de fonder des bourses aux cours spéciaux établis à Toulouse pour la préparation aux écoles maternelles, et alloue à la nommée Marie Bouloc, d'Arvieu, la bourse disponible à l'école d'accouchement de l'hôpital de la charité à Lyon.

- en 1904, M. Émile Veyrac obtient une licence de lettres à Toulouse
- en 1930, Mlle Marie Soulier est reçue pharmacienne avec mention bien à Toulouse
- en 1932, M. Henri Grimal est reçu au concours de l'agrégation.

Si au XIX^{ème} siècle l'école était réservée à une certaine élite et surtout aux garçons, le XX^{ème} siècle connaîtra une grande évolution et l'école se démocratisera, en particulier pour les filles.

De nos jours la question d'aller à l'école ne se pose plus. Tous les métiers, y compris manuels, exigent de nombreuses connaissances.

N'oublions pas qu'il vaut mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine.

Source : Claudine Bru



Nos artisans, commerçants entreprises et services

Merci de nous faire part de vos remarques, des évolutions ou des oublis concernant cette liste

• **Agence immobilière**
IMMOVITE CAPLONGUE
05 65 74 34 93

• **Agence immobilière**
Sélection Habitat
SALEIL Nicolas
12120 Caplongue
Tel. 06 61 10 20 81

• **Agence Postale Communale**
bureau ouvert le matin, du mardi
au samedi inclus,
de 10h à 12h30
Place de l'Église
Tel. : 05 65 46 77 21

• **Agriculture, bricolage,
jardinage**
SARL SOCOPA
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
Tel. 05 65 70 40 40

• **Agriculture - Quincaillerie
Bricolage - Jardinage
Outillage**
UNICOR
Rue du Pradel
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 76 88

• **Artisan charpentier**
SARL BARTHEZ
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 74 34

• **Artisan couvreur**
BOUNHOL Dominique
et Patrick
Girman-Bas
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 74 52

• **Artisan couvreur**
BOUNHOL Arnaud
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
Tel. 06 33 47 50 08

• **Artisan couvreur**
BOUNHOL Gilles
Rue des Genêts
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 26 10

• **Artisan électricien/plombier**
SALIS Bruno
Le bourg
12120 Cassagnes Bégonhès
Tel. 05 65 74 20 93

• **Artisan serrurerie
Machines agricoles**
JEANJEAN Sébastien
Lou Vallat
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 11

• **Artisan maçon**
CASTELBOU Florian
Le Fau de Dours
12120 Arvieu
Tel. 05 65 67 34 02
ou 06 78 96 79 58

• **Artisan peintre, électricien,
plombier, carreleur**
"Tommy Tous Travaux"
FERAZZA Tommy
Les Cazals 12120 Arvieu
Tel. 05 65 78 73 08
ou 06 23 84 25 01

• **Artisan plaquiste – jointeur**
GUIBBAL Fabrice
Avenue de la Poste
12120 Arvieu
Tel. 06 72 71 43 57

• **Bar - Brasserie - Tabac - Presse**
Au P'tit Bout d'Où ?
Avenue de La Poste
12120 Arvieu
Tel. 05 65 60 00 19



*La boucherie,
place du Marché*

• **Artisan maçon**
CARRIERE Bertrand
Route de La Creysse
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 25 77
ou 06 83 13 02 04

• **Artisan maçon**
NESPOULOUS Stéphane
Caplongue 12120
Arvieu
Tel. 05 65 46 76 78

• **Artisan menuisier**
SAS Menuiserie CROUZET
Rue des Bleuets
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 24 37
ou 06 82 03 25 80

• **Bar de la Plage,
snack, pizzeria**
ouvert de juin à septembre
REGOURD Philippe
Cité de Pareloup,
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 33 29

• **Bar – Café**
Café Des Gens
Caplongue 12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 70 84

• **Bière Paysanne Bio**
VAYSETTES JC
(GAEC La Calmettoise)
La Calmette - 12120 Arvieu
06 77 68 89 24

Commerçants, artisans

- **Boucherie – Charcuterie**

VIODE Léo
Place du Marché
12120 Arvieu
Tel. 05 65 69 60 55

- **Boulangerie - Pâtisserie**

SAINCT Laurent
Place du Marché
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 75 42

- **Boulangerie**

"Le fournil de Caplongue"

En attente d'un nouveau boulanger

- **Consultant formateur en marketing numérique**

GÉLVEZ César
email : info@cesargelvez.com
site internet
www.cesargelvez.com
Tel. 06 65 12 88 19

- **Créateur Multimédia**

LAETIS
Av. des Anciens Combattants
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 70 97

- **Garagiste**

VIGROUX Thierry
Avenue de La Poste
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 16

- **GIE LAIT BIO**

Pays de la Brebis

Groupeement de producteurs de lait de brebis bio
<https://www.lait-brebis-bio-aveyron.com>
Tel. 06.43.84.04.56

- **GROUPAMA**

Caisse locale d'ARVIEU
Impasse Les Tulipes
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 21 37

- **Hôtel-restaurant**

AU BON ACCUEIL
PACHINS Jean-Pierre
Maître restaurateur
Place du Marché
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 13

- **Hôtel-restaurant**

AUX BERGES DE PARELOUP
TERRAL-COSTES
Saint-Martin-des-Faux
12120 Arvieu
Tel. 05 6546 35 09

- **Hôtel-restaurant**

GAUBERT Isabelle
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
Tel. 05 65 46 35 00

- **Infirmières d'Arvieu**

Avenue de la Poste
Tel. 07 86 53 21 28

- **Ingénierie, conseil, services et formation**

LAPONIA
Transition énergétique, écologique et sociale
Site web : <http://laponia.fr/>
Tel. 07 87 02 82 06

- **Les Locomotivés (Assoc.)**

Produits locaux
Commande sur internet
Pour Arvieu, livraison le mercredi
Tel. 06 16 63 20 33
05 65 46 47 46



- **Camping**

LE DOUMERGAL

CONTARINI Alain
Route de La Rivière
12120 Arvieu
Tel. 06 60 17 64 45
email : drilling.sup@hotmail.com

- **Camping BELLEVUE**

Routaboul
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 35 04

- **Carrière d'Arvieu**

SEVIGNE INDUSTRIES SA
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 15

- **Chanteuse et animatrice professionnelle**

SALEIL Elodie
Caplongue
12120 Arvieu
Tel. 06 85 07 47 37

- **Coach de vie – Coach sportif Nutrition – Magnétisme**

POUVREAU Alain
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 06 71 19 97 17

- **Distributeur automatique**

CREDIT AGRICOLE
CB 24h/24
Avenue de la Poste
12120 Arvieu

- **Épicerie "Votre Marché"**

COSTES Florian
Place de l'Église
12120 Arvieu
Tel. 05 65 69 29 66

- **Fleuriste**

Le Sabot de Vénus
ROUQUETTE Nadège
Place du Marché
12120 Arvieu
Tel. 05 65 69 74 33

FOIRES À ARVIEU
tous les premiers
mercredis du mois

- **Fruits - Légumes**

Vins - Boissons
RICCI Laurent
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 17

• **Maison de Services au Public
MSAP**

Le Cantou
Place de l'église
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 06 06

**Marché dans le village
le 1er mercredi du mois**

**Marché et Vide-greniers
le mercredi matin
en juillet et août**
M.FERNANDEZ
Tel. 06 88 94 05 38

• **Masseuse - Kinésithérapeute**

MOULS Catherine
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 05 65 46 36 21

• **Médiathèque – Cyber-base**

Le Cantou
Place de l'église
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 06 06

• **Office de Tourisme**

(Bureau d'Information
Touristique)
Place de l'église
D'avril à oct.
Tel. 05 65 46 06 07.
Horaires sur le site
www.arvieu.fr

• **Ostéopathe**

MICHEL Axel
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 07 69 32 99 63

• **Pédicure – Podologue**

RIGAL Myriam
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 05 65 68 79 66

• **Point Info Seniors**

Sur RDV le 4^{ème} jeudi du mois
8, route du Claux
12780 Vezins de Lévézou
Tel. 06 75 73 33 57
ou 06 75 73 42 03

• **Produits fermiers (volailles)**

ALARY Pierre
Espinouzet
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 24 67

• **Produits fermiers (volailles)**

GARY Éliette
La Calmette
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 75 48

• **Produits du terroir**

Canards gras, visites guidées,
goûters à la ferme
JEANJEAN Céline
12120 Arvieu
Tel. 05 65 6719 57
ou 06 33 86 95 37

• **Produits de la ferme**

Agriculture biologique
Pommes de terre, viande,
plats cuisinés en conserve...

GAEC de Montredon
Saint Martin des Faux
12120 Arvieu
Tel. 05 65 72 39 74

• **Réflexologue – Hypnose**

Soins énergétiques
Sandrine Goudy
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
06 26 47 82 58

• **Restaurant La Calmette**

VAYSSETTES Noémie
La Calmette
12120 Arvieu
Tel. 06 24 24 03 83

• **Station-service municipale
et station de recharge pour
véhicules électriques**

7j/7, 24h/24
Avenue de la Poste

• **Studio de création**

Communication visuelle
Maison Fourmille
Le Jardin d'Arvieu
Place de l'église - 12120 Arvieu
Tel. 06 30 62 01 72
www.maison-fourmille.fr

• **Taxi**

Boussaguet Taxi
Tel. 06 80 06 33 99

• **Transporteur, Négociant**

RICCI Laurent
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 17

• **Travaux agricoles**

JULIEN Serge
Clauzelles
12120 Arvieu
Tel. 06 89 71 18 02

• **Travaux agricoles**

et travaux publics
BONNEFOUS et Fils (SARL)
Dours
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 19

• **Travaux agricoles
et travaux publics**

CANAC Frères
Bellevue
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 22 40
ou 06 08 22 13 32

• **Travaux agricoles**

E.T.A CANAC Rémi
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 24 96
ou 06 83 01 02 33

AUTO-ENTREPRENEURS

• **Plats cuisinés**

Les Farçons du Lévézou
LOUVARD Sandra
Lotissement La Lande
Tel. 06 32 23 76 72

• **Travaux mini-pelle**

CLOT Ludovic
Aurifeuille
12120 Arvieu
Tel. 06 85 48 70 53
ou 05 65 74 22 90

Appels d'urgence et de santé



URGENCES SANTE

SAMU de Rodez : Tél. 15

Pompiers : Tél. 18 ou 112

**Centre hospitalier
ZAC de Bourran Rodez
05 65 55 12 12**

MÉDECINS

Cabinet médical
Salmiech
05 65 46 75 07

Cabinet Médical
Cassagnes-Bégonhès
05 65 45 74 49

Cabinet médical
Pont-de-Salars
05 65 46 85 50

Maison médicale rurale
Salles-Curan
05 65 46 12 12

Cabinet médical
Villefranche de Panat
05 65 46 51 38
ou 05 65 69 46 52

PHARMACIES

Pharmacie Ferrieu
Salmiech
05 65 46 75 01

Pharmacie Boudes - Ferrieu
Cassagnes Bégonhès
05 65 46 72 20

Pharmacie Dadoun-Maurel
Villefranche de Panat
05 65 46 55 20

Pharmacie Solignac
Pont de Salars
05 65 46 84 29

Pharmacie Vermorel
Salles Curan
05 65 46 34 10

ESPACE DE SANTÉ - ARVIEU

Avenue de La Poste
(ancienne Poste) à Arvieu - 12120

**Le cabinet des
Infirmières libérales**
Sandrine WILFRID,
Laurence VERGNES et
Stéphanie BERTRAND.
Contact : 07.86.53.21.28

Masseuse - Kinésithérapeute
Catherine MOULS
05 65 46 36 21 - sur rendez-vous

Ostéopathe
Axel MICHEL
07 69 32 99 63 - sur rendez-vous
Site internet :
<https://www.axelmichelosteopathe.com/>

Pédicure -Podologue
Myriam RIGAL
05 65 68 79 66 - sur rendez-vous

**Réflexologue - Hypnose
Soins énergétiques**
Sandrine GOUDY
06 26 47 82 58 - sur rendez-vous

**Coach de vie - Coach sportif
Nutrition - Magnétisme**
Alain POUVREAU
06 71 19 97 17 - sur rendez-vous

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ, EAU, TÉLÉPHONE

Sécurité et dépannage ENEDIS : 0810 33 30 12
Entretien réseaux d'eau potable SOGEDO : 05 65 69 18 10
Telecom - dérangement : 1013

ASSISTANTE SOCIALE RÉGIME SOCIAL OU AGRICOLE

Pour un rendez-vous :
Centre Médico-social, 4 rue François Mazenq à Rodez
Tel. 05.65.76.52.80



POINT INFO SENIORS

Permanences mensuelles
au Cantou
SUR RENDEZ-VOUS
le 4ème jeudi du mois
de 10h à 12h
06 75 73 33 57 ou 06 75 73 42 03

AUTRES SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Nationale
Cassagnes-Bégonhès
05 65 46 70 02
Salles-Curan
05 65 46 33 02
Pont-de-Salars
05 65 46 82 01